

Congrès de comté du PQ

Contrairement à ce que plusieurs personnes soupçonnaient il n'y a eu aucune divergence profonde entre les puristes de l'indépendance et les militants en faveur du concept souveraineté-association et les congressistes ont débattu sans histoire les thèmes proposés.

En page A 3

Ottawa et Air Canada

Le président et chef de l'exécutif de la société Air Canada, Claude Taylor, est d'avis que le gouvernement fédéral pourrait vendre à l'entreprise privée une part de l'entreprise de la Couronne.

En page A 5

Manifestation

Mardi, près de 3,000 agriculteurs québécois se réuniront devant l'Assemblée nationale pour protester contre la politique agricole du gouvernement.

En page A 7

Rencontre historique

Une rencontre historique entre l'ayatollah Khomeiny et le premier ministre Bakhtiar est actuellement en préparation en Iran.

En page B 10

Objectifs fracassés

\$70,435 pour la paralysie cérébrale

CHICOUTIMI (MR) — \$70,435 au Saguenay-Lac-Saint-Jean; et \$814,000 dans l'ensemble du Québec! Le téléthon annuel de l'Association de paralysie cérébrale a connu un succès tel, que les objectifs respectifs, \$40,000 et \$600,000, fixés au départ, deviennent aujourd'hui presque risibles!.

Personne, hier soir, à l'Hôtel Chicoutimi, centre névralgique de cette cueillette, n'avait d'explications vraiment rationnelles à offrir, face à ce spectaculaire résultat. Le président d'honneur de la campagne, M. Bertrand Bouchard, parlait bien sûr de l'équipe de 200 bénévoles dont plusieurs étaient à l'oeuvre depuis des mois pour préparer l'événement, et qui, tous, vivaient en fin de semaine les 48 heures sans doute les plus épuisantes, mais peut-être aussi, les plus exaltantes de leur vie.

M. Bouchard parlait aussi de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean, population généreuse

qui, hier, en moins de 12 heures, versait près de \$60,000 à des gens qui en ont besoin, puisqu'en matinée, le tableau d'affichage avait consigné à peine plus de \$11,000.

Et le président d'honneur n'oubliait pas un autre aspect de cette campagne: le rapprochement entre les handicapés et les autres, qui ne souffrent d'aucune diminution physique. "Les gens viennent ici et dialoguent avec les handicapés... Et ils se rendent compte que ce sont des gens dont les facultés mentales sont intactes, et qui aspirent à vivre pleinement... qui aspirent de plus en plus, d'ailleurs, à prendre la place qui leur revient dans la société", ajoutait M. Bouchard, tout en échangeant avec MM. Rodrigue Desmeules et Gérard Turner, membres de l'Association de paralysie cérébrale, responsables de divers aspects du téléthon.

Et Serge Leblanc, lui? A Montréal, avec Serge Laprade et les au-

tres, qui ajoutaient une demi-heure au temps d'antenne prévu pour l'émission nationale, devant l'ampleur que prenait la chose. Serge Leblanc, avec qui on avait une entrevue téléphonique en fin de soirée, et qui ne savait plus trop comment exprimer sa joie.

Rappelons que, pour la première fois cette année, le téléthon revêtait un aspect vraiment régional, puisque les câblodistributeurs de Dolbeau, Saint-Félicien, Alma, Jonquière et La Baie retransmettaient les images captées à Chicoutimi. Il ne fait aucun doute que cette dimension n'a pu qu'ajouter aux résultats prévus.

Quand tout était fini, à 20h30, que les projecteurs s'éteignaient et que l'on rangeait caméras et microphones, les dons continuaient à affluer sur cette longue table où étaient toujours installés une dizaine de bénévoles. Ce qui fait que la somme de \$70,435, vous savez, ce n'est encore qu'un minimum!.



PARALYSIE CEREBRALE — A la toute fin du téléthon, on procédait au comptage de l'argent reçu ce qui devait confirmer le sommet atteint.

(Photo Karl Tremblay)



LES CHAMPIONS — Le HT midget de Chicoutimi a remporté les honneurs de la classe "B" du tournoi midget provincial d'Alma, tandis que les détenteurs de la première position du circuit midget régional, le Harvey Transport d'Alma, s'assuraient le titre de la classe A.

Tous les détails en pages B 1 et B 3

Sommet des premiers ministres

Au moins, une entente sur les droits fondamentaux

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral essaie, lundi et mardi, d'obtenir le consentement des provinces sur au moins la garantie de droits fondamentaux pour les Canadiens.

Ces droits sont la liberté de parole et de conscience, un traitement équitable par la police et les tribunaux et l'absence de discrimination à cause de la race ou de la religion.

Certains disent que ces droits sont justement garantis par le droit coutumier anglais et la Loi canadienne des droits de l'homme de 1960.

Mais M. Trudeau craint qu'on

puisse retirer ces droits par d'autres lois et il insiste pour que la protection du français et de l'anglais fasse partie des droits.

Ces droits, selon le gouvernement fédéral, devraient être inscrits dans une nouvelle constitution, qui procéderait à un nouveau partage des pouvoirs avec les provinces.

14 points

Ce n'est là, en fait, que l'un des 14 points qui sont à l'ordre du jour de la conférence constitutionnelle des premiers ministres.

Ces points ont été déterminés par un comité fédéral-provincial de mi-

nistres qui a siégé à trois reprises en novembre, décembre et janvier.

Le gouvernement fédéral a suggéré que certains des droits entrent en vigueur au moment de l'entente, mais que les autres ne soient validés dans une province qu'à la ratification par cette province.

Avant même l'ouverture de la conférence institutionnelle, on s'est entendu sur la définition du monarque comme chef de l'Etat canadien, avec le gouverneur général détenant et exerçant les responsabilités.

Le point le plus litigieux concerne le contrôle des richesses naturelles. Elles appartiennent aux provinces, mais Ottawa peut imposer des impôts et réglementer leur distribution et leurs prix.

Division

Au sujet des richesses naturelles, la division n'existe pas seulement entre Ottawa et les provinces, mais entre les provinces elles-mêmes.

L'Alberta et la Saskatchewan insistent pour obtenir un contrôle presque absolu. Mais l'Ontario et le Québec, qui ont besoin du pétrole et du gaz naturel de l'Ouest par exemple, ne tiennent pas à se fier entièrement à la générosité des provinces.

Un autre point litigieux est le contrôle des télécommunications, auquel certaines provinces tiennent afin de promouvoir les intérêts régionaux.

On discutera également de réforme du Sénat et de la Cour suprême, des droits de taxation et de dépenses, du contrôle des pêches et d'un système d'amendement de la future constitution.

sommaire

- Arts et spectacles A 8
- Annonces classées B 8
- Bandes dessinées B 6
- Bridge B 6
- Cinéma A 8
- Décès B 9
- Finance B 7
- Horoscope B 6
- Mots croisés B 6
- Mot mystère B 6
- Patron B 8
- Sports B 1
- Télévision A 8

sports



Boxe

Il y avait de la boxe hier après-midi à la polyvalente de Kénogami. Pour un, Pierre Michaud a remporté une victoire controversée.

En page B 1

Gain des Inuk

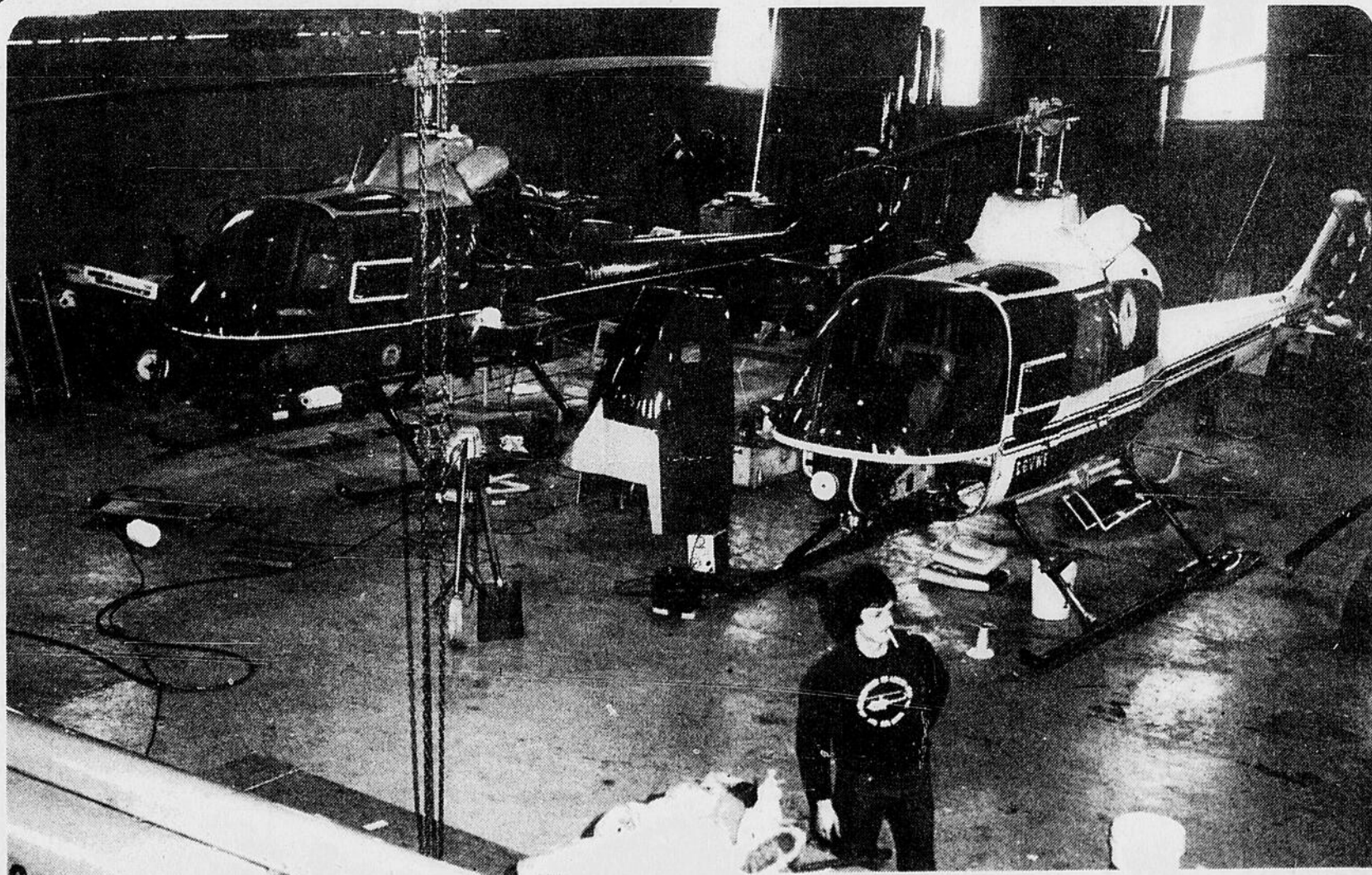
Les Inuk de l'UQAC se sont assurés une place dans les séries d'après saison en prenant la mesure des Patriotes de l'UQTR 10-16.

En page B 2

Natation

Le club de natation de Chicoutimi a remporté les honneurs de la compétition de natation présentée en fin de semaine.

En page B 2



ENTREPRISE D'ENVERGURE — Fondée il y a une vingtaine d'années par un mordu de l'aviation, Roland Simard, Air Alma est maintenant devenue malgré de nombreuses embûches une entreprise régionale d'envergure.

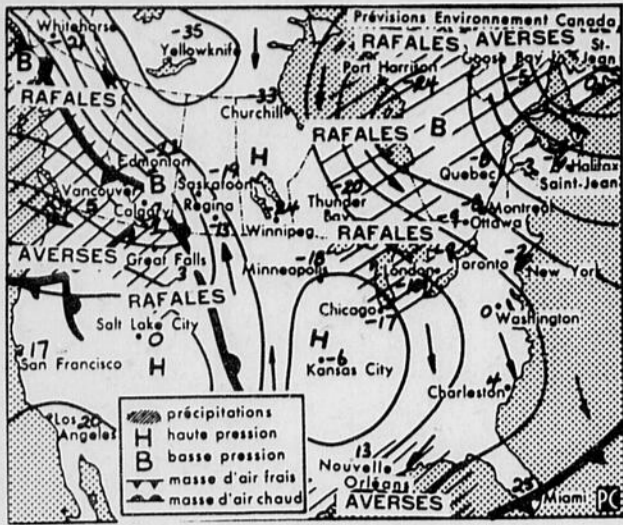
Sur la photo, les mécaniciens s'affairent à mettre en ordre six appareils devant décoller pour la Baie James cette semaine.

Détails en page A 3.

INTER-LOTO		TIRAGE		870ième		2 février 1979	
1 ^{er} NIMBLE (IMPL)	2 0 0 1 8 4 4	GAGNE	\$250,000	3 ^e NUMERO COMPLET	2 1 3 9 8 4 7	GAGNE	\$50,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	0 1 8 4 4	GAGNENT	\$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	3 9 8 4 7	GAGNENT	\$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	8 4 4	GAGNENT	\$50	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	8 4 7	GAGNENT	\$50
2 ^e NIMBLE (IMPL)	1 0 0 3 7 4 9	GAGNE	\$100,000	4 ^e NUMERO COMPLET	2 2 8 7 1 8 0	GAGNE	\$25,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	0 3 7 4 9	GAGNENT	\$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	8 7 1 8 0	GAGNENT	\$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	7 4 9	GAGNENT	\$50	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	1 8 0	GAGNENT	\$50
5 ^e NUMERO COMPLET	1 7 6 4 2 3 7	GAGNE	\$25,000	6 ^e NUMERO COMPLET	1 9 4 9 5 0 5	GAGNE	\$5,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	6 4 2 3 7	GAGNENT	\$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	9 5 0 5	GAGNENT	\$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	2 3 7	GAGNENT	\$50	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	5 0 5	GAGNENT	\$50
7 ^e NUMERO COMPLET	1 4 4 6 8 3 1	GAGNE	\$5,000	8 ^e NUMERO COMPLET	1 9 8 9 0 6 3	GAGNE	\$5,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	4 6 8 3 1	GAGNENT	\$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	8 9 0 6 3	GAGNENT	\$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	8 3 1	GAGNENT	\$50	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	0 6 3	GAGNENT	\$50

Tous les billets gagnants de \$1,000. et \$50. de l'Inter sont encaissables à toute succursale de la BCN

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour lundi avec un aperçu pour mardi.

Pontiac, Gatineau et du Lièvre, Laurentides, Outaouais, Montréal: dégagement partiel et quelques flocons de neige. Accumulation totale, près de 2 cm. Vents modérés causant de la poudrière par endroits. Maximum, près de moins 17. Aperçu pour mardi: beau et froid.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce: nuageux avec quelques flocons de neige. Vents modérés causant de la poudrière par endroits. Maximum, moins 12 à moins 14. Aperçu pour mardi: dégagement et plus froid.

LAC-SAINT-JEAN-SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: nuageux avec quelques flocons de neige. Vents modérés causant de la poudrière par endroits. Maximum, moins 12 à moins 14. Aperçu pour mardi: nuageux avec quelques flocons de neige et plus froid.

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau: nuageux avec quelques flocons de neige. Vents modérés causant de la poudrière. Maximum, moins 10 à moins 12. Aperçu pour mardi: peu de changement.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	1	3
Victoria	1	6
Edmonton	-27	-16
Calgary	-21	-2
Yellowknife	-43	-37
Regina	-36	-19
Winnipeg	-35	-25
Toronto	-5	-4
Ottawa	-19	-11
Montréal	-21	-10
Québec	-19	—
Fredericton	-10	-5
Saint-Jean, N.-B.	-10	-5
Moncton	-6	-4
Halifax	-2	0
Charlottetown	-3	-2
Saint-Jean, T.-N.	-1	0
New York	-6	4
Washington	-3	9
Tampa	10	21
Miami	12	23
Orlando	8	22
Los Angeles	3	17
San Francisco	3	16
Acapulco	22	32
Barbades	22	29
Bermudes	15	18
La Havane	17	29
Kingston, Jamaïque	22	31
Montego Bay	23	28
Mexico	4	26
Monterrey	11	22
Nassau	11	24

Salaire minimum de \$265

MONTREAL (PC) — Les dirigeants des trois plus grandes centrales syndicales au Québec se sont entendus sur un projet préliminaire de demander un salaire minimum de \$265, sur une période de travail de 35 heures par semaine, pour les employés des secteurs publics et parapublics, au cours des prochaines négociations avec le gouvernement du Québec.

Un document de 65 pages rendu public, samedi, à une réunion de 1,000 membres de la CSN ajoute que ce salaire minimum devra atteindre \$290 en trois étapes.

Les contrats de 200,000 employés de la CSN, de la FTQ et de la CEQ ont pris fin en juin.

CTCUQ Mise en garde du CRUTEQ

QUEBEC (PC) — Selon le Comité régional des usagers des transports en commun du Québec (CRUTEQ), la Commission des transports de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ), fait actuellement porter l'odieux du conflit en cours sur les chauffeurs, tout en dégradant davantage le service de transport en commun et l'image que la population s'en fait.

Dans une lettre envoyée à chacun des maires de la Communauté urbaine, de même qu'aux administrateurs de la CTCUQ, le Comité régional des usagers exprime ainsi l'opinion que la CTCUQ porte une lourde part de responsabilité dans le conflit qui l'oppose présentement à ses chauffeurs, en raison des mauvaises relations de travail qu'elle entretient avec ses employés, de la lenteur qu'elle met à négocier.

Vol de \$300

CHICOUTIMI (MR) — Un voleur solitaire s'est emparé d'une somme légèrement supérieure à \$300, samedi soir, après avoir fait irruption dans le local de la tabagie Nelson, à Jonquière.

La Sûreté municipale de Jonquière enquêtait hier en rapport avec cette affaire. Il s'agit par ailleurs du seul fait d'importance signalé au cours du week-end par les différentes forces policières de la région.

Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.40 par semaine

Dans les dépôts \$0.25 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean

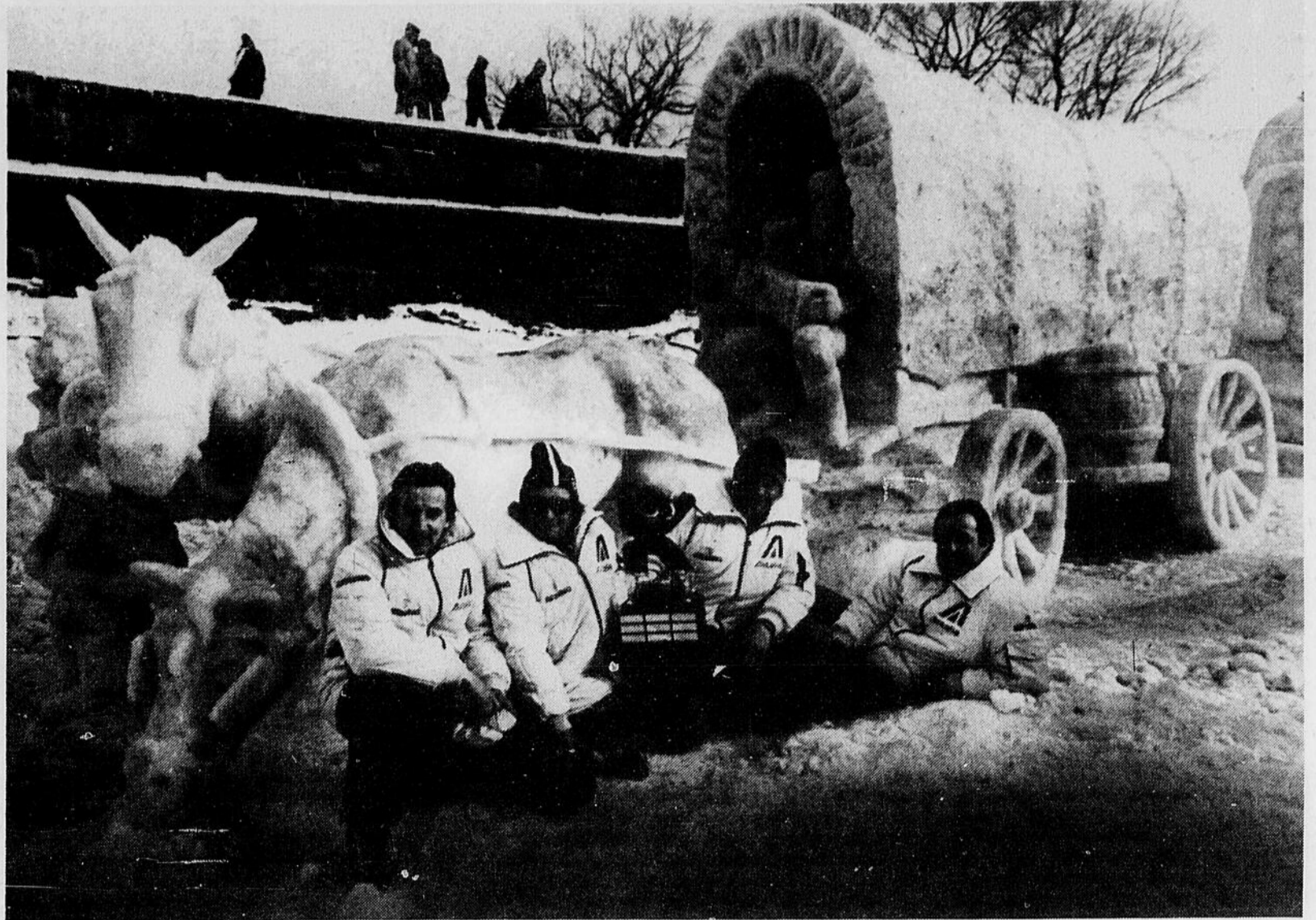
3 mois \$22.00
6 mois \$42.50
1 an \$80.00

Autres régions au Canada
6 mois \$60.00
1 an \$115.00

Pays étrangers
6 mois \$80.00
1 an \$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.



GAGNANTS — Pour la troisième année consécutive une équipe d'Italiens a remporté les honneurs du concours de la plus belle sculpture

de glace dans le cadre du 25e Carnaval d'hiver, concours qui se tenait dans la Vieille Capitale. (Photolaser PC)

Montréal

L'Association des gens de l'air boude les audiences de la commission fédérale

MONTREAL (PC) — La commission fédérale qui étudie le problème des communications bilingues dans l'air, entreprenant, aujourd'hui, ses audiences publiques, à Montréal.

Le sujet des audiences est de savoir si les contrôleurs et les pilotes volant aux instruments au Québec peuvent communiquer en Français.

Pour le moment, les communications en français sont illégales pour les vols aux instruments, mais la loi a été mise de côté. La Chambre des communes a dévoilé, qu'entre le mois de novembre 1976 et juillet 1978, 10,228 présumées violations de l'ordonnance,

interdisant l'usage du français dans l'espace aérien du Canada, ont été enregistrées.

Les audiences doivent durer trois semaines et elles marquent le dernier volet du mandat de la commission fédérale et un rapport final sera présenté à la Chambre des communes.

Les discussions porteront principalement sur les résultats des essais de contrôles aériens simulés qui ont démontré que non seulement les communications bilingues sont aussi sécuritaires que les communications unilingues, mais qu'elles peuvent

être plus sécuritaires.

L'Association canadienne des contrôleurs aériens (CATCA) a déjà laissé savoir qu'elle mettra en doute les conclusions de ces essais, pendant que l'Association des gens de l'air, défenseur des communications bilingues, a annoncé qu'elle boudera les audiences publiques.

Audiences inutiles

Le directeur de l'Association des gens de l'air, M. Marcel Deschamps, a signalé que les spécialistes francophones de l'aviation trouvent ces audiences publiques inutiles parce que

les essais de simulation ont prouvé "hors de tout doute" que le bilinguisme dans l'air est sécuritaire.

"Pour les Gens de l'air, a-t-il répété, tout a été dit."

"De toute façon, le français est utilisé régulièrement au Québec, a-t-il confié, pour les vols aux instruments. Même les pilotes des compagnies aériennes étrangères — comme ceux de Air France et les Russes — utilisent à l'occasion le français pour communiquer avec la tour de contrôle de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, à Québec.

"Techniquement, tout est prouvé. Maintenant, il

appartient aux autorités politiques de faire face à leurs responsabilités", devait-il signaler.

"S'ils ne veulent pas, s'il y a trop de délais, ces gens-là devront en subir les conséquences", a conclu Deschamps.

Le ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang, soumettra le rapport à la Chambre des communes pour savoir s'il sera accepté ou refusé. Même si cela se fait rarement, le ministre a promis la tenue d'un vote libre, c'est-à-dire que les députés pourront voter selon leur conscience et non pas selon la décision des partis politiques.

Nomination d'un "ombudsman"

A la rescousse des travailleurs immigrants

MONTREAL (PC) — Un "ombudsman" des travailleurs immigrants, M. Raymond Legendre, assurera un lien avec les services gouvernementaux, les associations syndicales et, éventuellement, les groupes patronaux, a annoncé, dimanche, le ministre québécois de l'Immigration, M. Jacques Couture.

M. Legendre, un ancien cadre syndical occupera ce poste tant que le gouvernement n'aura pas désigné, après un concours, un "secrétaire délégué auprès

des travailleurs immigrants".

Citant des statistiques récentes, le ministre Jacques Couture a souligné que 225,000 femmes — en majorité immigrantes — composaient actuellement 75 pour cent des travailleurs rémunérés au salaire minimum au Québec ou touchaient un traitement inférieur au salaire minimum. D'où la volonté du ministre, dit-il, d'agir en conjonction avec les organismes les plus à même de lui exposer les problèmes

de cette couche de travailleurs et d'indiquer les corrections à apporter.

Au siège de l'Association des travailleurs grecs, avenue du Parc, à Montréal, où parlait le ministre, une salle archicomble a écouté attentivement cet exposé d'intention du ministre, certains allant jusqu'à féliciter le ministre pour son appui officiel à la syndicalisation des travailleurs immigrants. M. Couture a pris note de certaines suggestions sur l'extension de la

négociation sectorielle; sur l'urgence de se porter au secours des domestiques; sur l'à-propos du contact plus fréquent entre M. Couture et son collègue chargé des relations de travail, M. Johnson, etc.

Le ministre Jacques Couture estime "tragique" le silence de ces travailleurs québécois de souche récente, laissant aux études en cours le soin d'indiquer dans quel sens devront porter ces interventions souhaitables. L'Union des tra-

vailleurs immigrants (UTIQ) a presque terminé une étude sur les travailleurs immigrants et, en mars, doit se tenir un colloque convoqué par le FTQ sur les conditions faites aux travailleurs immigrés. Ces deux initiatives sont largement subventionnées par le ministère de M. Couture qui offre "des milliers de dollars", aux groupes mixtes de travailleurs qui se regrouperaient pour faciliter des activités en commun et favoriser les solidarités amorcées.

Un membre du clergé orthodoxe dénonce l'exploitation financière de reliques

ATHENES (AP) — Face à des critiques de plus en plus vives, l'Eglise orthodoxe grecque a promis de prendre des mesures pour mettre fin à une polémique née du "trafic de saints", un commerce très prospère.

L'affaire concerne les centaines de reliques détenues dans les cathédrales, les églises et les monastères et qui, avec la ferveur des fidèles, attirent des dons généreux.

Ce sont parfois des corps entiers. Parfois, aussi, simplement une pièce anatomique: doigt, jambe, crâne, mâchoire d'un des quelque 250 saints et martyrs reconnus par l'Eglise orthodoxe, qui sont conservés dans de riches reliquaires ou châsses.

Des critiques, concernant l'authenticité et l'exploitation de ces reliques s'ajoutent à d'autres, qui ont mis récemment l'Eglise en cause dans des scandales financiers ou des affaires de moeurs.

"Les prêtres en ont fait

une industrie. C'est devenu du commerce et une exploitation du crédule", écrivait, récemment, l'hebdomadaire à grand tirage "Tachidromos".

Un porte-parole du Saint-Synode, l'organisme directeur de l'Eglise, a déclaré que la hiérarchie s'était penchée sur le problème et envisageait des mesures "pour mettre fin aux infractions et au préjudice qui peut être porté à l'Eglise, aux yeux de l'opinion".

Le porte-parole n'a pas

voulu donner de détails sur les mesures envisagées. Mais il a ajouté:

"Nous savons qu'on a critiqué certains excès. Le culte des saints est une expression de foi de la part des chrétiens, qui doit être respectée. Mais certains membres de l'Eglise ont fait l'objet de critiques pour l'avoir exploité et nous espérons que ces affaires ne sont dues qu'à un zèle excessif."

En attendant, l'affaire de Gerasimus, le saint patron de Céphalonie, dans les îles

Ionniennes, continue de créer certains remous. La rumeur court que, dans le cadre d'un accord financier entre responsables locaux de l'Eglise, des parties du corps du saint auraient été transférées aux environs de Corinthe, à son lieu de naissance.

Des fidèles ont manifesté, il y a quelques jours, réclamant la démission de l'évêque de Céphalonie, au cri de "Ne touchez pas aux saints".

On attribue beaucoup de miracles à saint Gerasimus

de Céphalonie. Bien que beaucoup pensent que le corps qui repose dans la châsse n'est pas celui d'un saint.

IMPOTS SUR REVENU, DECLARATIONS COMPLETES. POURQUOI VOUS COMPLIQUER LA VIE? CONFIEZ LA REDACTION DE VOTRE IMPOT SUR LE REVENU A UN SPECIALISTE: CHARLES GIRARD, 449, AVENUE MORIN, CHICOUTIMI. TEL.: 543-4629. 30 ANS D'EXPERIENCE. RAPPORT PERSONNEL, COMMERCIAL, PROPRIETAIRE. REPRESENTANT. SUR RECEPTION P'UN AVIS DE MODIFICATION DE VOTRE RETOUR D'IMPOT, NOUS SOMMES DISPONIBLES TOUTE L'ANNEE SANS COUT ADDITIONNEL.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tel.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-editorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chief des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs 662-7829

St-Félicien et les environs 679-3832

Sans frais interurbains Abonnement et service à domicile 545-4664

Petites annonces classées 545-4895

Chief de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de COMPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe (no 3213).

Yves-Michel Garant ARCHITECTE DU PAYSAGE
PLANIFICATION ET AMENAGEMENT DE SITES
152 EST, RACINE, CHICOUTIMI
BUR: 543-9942 - RES: 673-7398

Stanley Côté 1979 APPARTIENT A **FORD** et **LIGARE Auto**
330, boul. Talbot, Chicoutimi, Tél.: 545-4500.

LTD THUNDERBIRD
CAMIONS LEGERS
ECONOLINE
BRONCO
COURRIER

Congrès de comté du PQ

Harmonisation des différents points de vue des militants

par Mario Roy

JONQUIERE — Les militants péquistes du comté de Jonquière ont été en mesure, hier, de clarifier et d'expliquer par le menu, le concept de souveraineté-association, en proposant des formules et des structures qui s'adaptent comme un gant au schéma déjà ébauché par le gouvernement québécois actuel.

Réunis en congrès de comté, hier, les souverainistes de Jonquière ont donc à peu près échappé à ce que plusieurs prévoient: une opposition plus nette des puristes de l'indépendance.

A l'issue de ce congrès, le président de l'Association du Parti québécois de Jonquière, M. Jules Morin, parlait avec satisfaction de la besogne accomplie, soulignant qu'il avait été particulièrement dévoué aux quelque 150 congressistes de ce comté, de se pencher sur le chapitre "institutions" du grand livre de la souveraineté-association.

L'atelier consacré à ce thème a donc mis sur papier, par la voie de six résolutions adoptées en assemblée plénière, une formule d'union monétaire assortie d'une libre circulation des biens et personnes, chapeauté par un organisme inter-

gouvernemental à représentation paritaire mais non élue au suffrage universel. "Un conseil formé de ministres délégués par les deux gouvernements, et appuyé par un secrétariat "léger" faisant largement appel aux structures déjà existantes au niveau des deux gouvernements", de préciser M. Marcel Mailhot, qui agissait à titre de personne-ressource au sein de cet atelier de travail.

50 résolutions

Ces technicalités n'ont pas monopolisé la totalité de l'intérêt des congressistes, et sept autres ateliers faisaient adopter pour leur part plus d'une quarantaine de résolutions.

L'atelier sur la famille, d'abord, où l'on propose une solution à court terme au problème des garderies; où l'on insiste sur la promotion de la famille et de l'équilibre de la personne humaine; où l'on propose d'augmenter les subventions aux organismes familiaux.

On ambitionne également de rationaliser la tâche d'aide familiale, de libéraliser les démarches d'adoption.

Education et affaires sociales: appui explicite des congressistes à

la conservation des spécialités à l'hôpital de Chicoutimi, et de l'exclusivité de l'option Arts et technologie des media au Collège de Jonquière.

A l'atelier d'économie, on insiste bien sûr, sur le développement des régions périphériques; et en matière de travail, on se préoccupe du sort des salariés non syndiqués, dans le cadre de résolutions qui rejoignent le concept des conditions minima de travail.

On réclame par ailleurs pour le troisième âge, un niveau de vie de 10 pour cent supérieur au seuil de pauvreté; on parle de retraite facultative à compter de 55 ans, et d'accès aux soins au domicile par le biais d'infirmeries itinérantes.

Condition féminine, enfin: on réclame une plus grande représentation féminine au Conseil du référendum; on parle d'un apport financier dû à la femme au foyer; on veut un programme d'éducation sexuelle au niveau élémentaire; et on souhaite l'abolition de toute publicité à caractère sexiste.

En marge de tout cela, le congrès réclame l'abolition des pensions de retraite aux ministres et députés, ce qui n'est pas sans humour, dans les circonstances...



PROJETS NOMBREUX — Le directeur de la mise en marché chez Air Alma, M. André Gagnon, discute ici avec le président-directeur général, Roland Simard, des nombreux projets que caresse l'entreprise.

"Nous voulons jouer un grand rôle dans l'aviation de notre catégorie et dans les travaux aériens en général, soutiennent MM. Gagnon et Simard."

Air Alma

Vers les plus hauts sommets

par Serge Cloutier

ALMA — Fondée il y a une vingtaine d'années par un maniaque de l'aviation, la compagnie Air Alma est maintenant devenue une entreprise régionale d'envergure, et qui prend sans cesse de l'altitude dans son domaine.

En 1959, Roland Simard avait mis sur pied Alma Air Service, dont la spécialité était l'aviation de brousse. C'était modeste, mais agressif. L'entreprise s'est maintenue, malgré certains vents contraires, et on s'étonne aujourd'hui de constater à quel point cette entreprise d'Alma a pris de l'ampleur.

Air Alma possède treize appareils, dont dix hélicoptères, un Beaver sur flotteur, un Found sur flotteur et sur skis, et un bimoteur Piper Navajo. Deux hélicoptères de conception française, aux caractéristiques révolutionnaires, sont attendus en 1980. Il s'agit d'appareils Astar, dont on dit beaucoup de bien.

Très jeune, l'équipe d'employés compte 28 personnes présentement et pourrait atteindre le chiffre de 50 avant longtemps. Tout le personnel est francophone et a été formé sur place, dans l'entreprise même. La compagnie appartient à quelques dizaines d'actionnaires, tous du secteur d'Alma, et cinq d'entre eux possèdent la majorité des actions. Il est prévu par ailleurs que 40 pour cent des actions seront vendues aux employés, dès les prochains mois. Les dirigeants

espèrent ainsi ajouter une caractéristique originale à toutes celles qui surprennent déjà les observateurs.

Même si tu connais tous les hauts et les bas de l'aviation régionale, même si tu as déjà connu tous les problèmes survenus aux transporteurs de cette classe, comme Roland Simard, tu dois tout de même continuer à manifester beaucoup d'agressivité pour progresser.

"Ca nous a pris plus de quinze ans pour obtenir certains types de contrats au Québec, et nous commençons à peine à nous imposer. Les retombées de la Baie James dans la région, il commence à peine à y en avoir, souligne le président et directeur général, et c'est notre compétence indiscutable qui nous a le plus aidés."

"A la Baie James, poursuit M. Simard, nous sommes la seule compagnie dont le personnel est entièrement francophone. En dix mois de travail avec six appareils, nous n'avons accusé que cinq jours de perte, ce qui est un record enviable", poursuit le président d'Air Alma. Cette semaine d'ailleurs, plusieurs hélicoptères de la filiale d'Air Alma, Les Hélicoptères Lac-Saint-Jean, s'envolent vers la Baie James, pour y remplir des contrats nombreux.

La compagnie d'Alma s'impose de plus en plus et cela explique que son chiffre d'affaires double à peu près chaque année présentement. Si tous les projets qu'on ca-

resse se réalisent, ce chiffre d'affaires pourrait bien être de près de \$3 millions dans quelques années.

Grands espoirs

Pour Roland Simard, l'avenir ne peut qu'améliorer la situation. "Quand on pense que le Québec est le deuxième endroit au monde pour le nombre d'heures de vol en hélicoptère cette année, avec plus de 70,000 heures, après les USA seulement, et que plus de 84 appareils étrangers étaient employés au Québec en 1978, on ne peut faire autrement qu'espérer grandir."

Air Alma n'a pas toujours reçu le support, même moral, auquel on aurait pu s'attendre dans la région. On a parfois malencontreusement négligé de consulter cette compagnie, alors qu'elle s'y connaissait mieux que quiconque dans certains dossiers. Maintenant, les choses devraient changer et, s'il n'en tient qu'aux gens d'Air Alma, la région devrait profiter grandement des succès qu'on anticipe pour les prochains années.

L'investissement d'environ \$300,000 échelonné sur trois ans, qu'on doit débuter très prochainement à l'aéroport municipal, n'est qu'une de ces retombées. La possibilité d'utiliser un bimoteur rapide et efficace pour six passagers, en partance d'Alma, figure déjà parmi les aspects positifs de l'expansion de la compagnie. Et s'il n'en tient qu'à Roland Simard, resté maniaque de l'aviation, ce n'est pas demain qu'on va cesser d'être agressif chez Air Alma.

Souveraineté-association

Concept à clarifier et à préciser

JONQUIERE (MR) — "Le concept de souveraineté-association a besoin d'être clarifié, précisé; surtout en ce qui regarde le second volet, celui de l'association. Et le parti doit assumer en ce sens, le rôle idéologique qu'il a toujours joué, et qui constitue un élément de son originalité."

En l'absence du député de Jonquière à l'Assemblée nationale, M. Claude Vaillancourt, c'est ainsi que son homologue du comté Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, a ouvert, hier, le congrès de l'Association péquiste du comté de Jonquière.

La veille, M. Brassard participait à

un congrès du même type, qui avait lieu dans son propre comté, ces instances ayant entre autres pour tâche d'élire les délégués des comtés au congrès régional du Parti québécois (au début de mars) et au congrès national, qui doit avoir lieu en mai.

A Alma, samedi, on s'était également penché sur le concept de souveraineté-association, et les congressistes adoptaient notamment une résolution par laquelle ils souhaitent l'adoption d'une charte des droits des minorités, lors des négociations futures entre les gouvernements du Canada et du Québec.

Avec cette particularité, les péquistes de Lac-Saint-Jean ajoutaient à des positions, union monétaire, libre circulation, etc., qui rejoignent celles des souverainistes de Jonquière et du gouvernement du Québec.

Interrogé hier à ce sujet, M. Brassard a par ailleurs exprimé l'avis que l'aide à l'industrie forestière, annoncée cette semaine par le gouvernement fédéral, n'était que la réponse à une stratégie soumise il y a plus de six mois par le ministre Yves Bérubé, lequel se penchait alors sur le sort de l'industrie forestière québécoise.

Congrès de la Croix-Rouge

De nombreux projets en chantier

METABETCHOUAN (MR) — C'est en faisant l'éloge du bénévolat, que le président du Conseil division-

naire de la Croix-Rouge, M. Raymond Bergeron, a clôturé le congrès régional de l'organisme, qui avait lieu en fin de semaine à Métabetchouan.

Rappelant que l'existence même de la Croix-Rouge reposait essentiellement sur le bénévolat, M. Bergeron a fait état des progrès technologiques qui permettent maintenant à la société, d'effectuer un travail plus efficace. "On ne devrait pas craindre de sortir des sentiers battus: viser à l'amélioration de la qualité de la vie, c'est-à-dire une bonne utilisation des ressources de vie", a-t-il ajouté à ce sujet.

Le congrès regroupait les principaux artisans régionaux de la Croix-Rouge, permettant à ceux-ci de dialoguer sur différents thèmes développés en ateliers: l'administration, par exemple, ou les services de la santé, ou encore, les collectes de sang et le bénévolat.

L'événement a de plus permis de connaître certains chiffres fort révélateurs de l'activité du mouvement au Saguenay-Lac-

Saint-Jean. On apprend ainsi qu'il est permis d'espérer une récolte de \$102,000, dans le cadre de la campagne de financement pour l'année 1979. Au cours des trois dernières années, les résultats de ces campagnes ont connu une progression constante, de \$69,000 en 1976, à \$94,000 en 1978.

Les chiffres cités quant au nombre de donneurs de sang ne vont toutefois pas dans le même sens, puisqu'on enregistre une chute importante de 1976 à 1977 (11,757 à 7,299 donneurs), puis une remontée en 1978, avec 9,906 donneurs. On espère maintenir cette courbe ascendante au cours de la présente année, et les congressistes ont pu prendre connaissance d'un projet, déjà fort bien structuré, des principales collectes de sang qui seront mises sur pied au cours des mois à venir.

Quant au projet d'un centre régional de distribution de sang, le vice-président régional de la Croix-Rouge, le Dr Hervé Simard, a affirmé que le dossier était toujours à l'étude au ministère des Affaires sociales.



Raymond Bergeron

Retour des audacieux motoneigistes

CHICOUTIMI (MR) — Ca n'a pas tourné comme prévu: les héros de la motoneige qui devaient parcourir les quelque 2,500 milles séparant Fort-Chimo de Chicoutimi, ont dû rebrousser chemin, et s'estiment finalement heureux d'être sortis vivants de l'aventure!

On sait que MM. Cyr, Gendron, Séguin, Eijahapic, accompagnés de deux autres Inuits, partis le 25 janvier de Fort-Chimo, devaient arriver le 28 à Schérefferville.

Or, le 2 février, on n'avait aucune nouvelle d'eux, et l'inquiétude nais-

sait chez les promoteurs de l'expédition...

En soirée, vendredi, les membres de l'expédition, à l'exception de Rino Cyr, arrivaient à Fort-Chimo, le lendemain après-midi, on cueillait M. Cyr qui avait choisi d'attendre seul au milieu de l'étendue de

neige et de glace. On avait compté sans la température anormalement douce, et la pénurie de pétrole! Diverses péripéties ont fait en sorte que, à un certain moment, cinq hommes ont dû chevaucher deux motoneiges, et qu'à la fin, on devait cueillir M. Cyr en avion.



L'ENVOL CHEZ AIR ALMA — C'était d'abord un pourvoyeur de chasse et pêche, puis c'est devenu plus important. Une filiale a été fondée, Les Hélicoptères du Lac-Saint-Jean, et les compagnies fille et mère pro-

gressent à vue d'oeil. Déjà treize appareils, bientôt quinze; des permis diversifiés; et pas moins de cinq membres de la famille Simard à l'ouvrage, le père et quatre garçons. Ca aide à entretenir l'enthousiasme.

6/36
GROS LOT
250,000
App. Vend.

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
8	9	14	15	22	36
6 SUR 6	0	PRIX \$129,426		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +	
5 SUR 6	131	\$889.20		10	
4 SUR 6	4,983	\$64.90		VENTES TOTALES \$1,348,186.	
5 SUR 6+	4	\$19,413.70			
Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN					

Mini TIRAGE 8441ème Vend. 02-02-79

SÉRIE	NUMÉRO	30	Séries émises- 90,000 chacune
10	86754	1	GAGNANT DE \$50,000.
NUMÉRO COMPLET	86754	POSSIBILITÉ DE: 29 GAGNANTS DE \$5,000.	
CHIFFRES	6754	240	GAGNANTS DE \$500.
CHIFFRES	754	2,430	GAGNANTS DE \$100.

EDIFICE MURDOCK
110, RUE RACINE EST, SUITE 115
CHICOUTIMI, TEL.: 549-6296

Morin, Gaudreault et Dumais
Avocats
André Morin, C.R.
Claude Gaudreault, B.C.L.
Daniel Dumais, LL.L.
23 EST, RACINE, CHICOUTIMI
549-7182

BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN ET WELLS
AVOCATS
Pierre Bergeron, C.R. Michael Cain, C.R.
Gilles Prevost, LL.L. François Lamarre, LL.L.
Paul Casgrain, LL.L. Guy Wells, LL.L.
Martin Côté, LL.L. Claude Gauthier, LL.L.
Carl Lachance, LL.L. Pierre Simard, LL.L.
François-G. Tremblay, B.C.L. Rejean Beaudoin, B. Adm., LL.B.
André Tremblay, LL.B.

commentaire

GM et ses proches ont raison de frémir

Grâce à Leo Kravitz, de Montréal, et Glen Murray, de Barrie, Ontario, automobilistes et consommateurs en général peuvent se réjouir et les grandes sociétés multinationales comme General Motors, n'ont qu'à bien se tenir!

Jusqu'à présent, l'histoire du fermier ontarien Murray n'a pas tellement



gabriel berberi

été ébruitée, au Québec, du moins. Mais la victoire qu'il a remportée aux dépens du puissant manufacturier Sperry Rand aura certainement d'heureuses répercussions sur la gent agricole de tout le continent.

Glen Murray acheta en 1968, au prix de \$12,600, une machine de Sperry Rand Corp. Dans sa publicité, la compagnie Sperry affirmait que cette mécanique pouvait émietter 60 tonnes de foin à l'heure. Hélas, l'acheteur Murray, en dépit de tous les efforts déployés, ne put obtenir un rendement supérieur à 16 tonnes, ce qui était bien loin des promesses écrites du fabricant.

L'agriculteur s'avisa de poursuivre la Sperry Rand. Cet affrontement entre Murray et la société américaine dura dix ans. Finalement, Murray eut gain de cause devant le juge R.-F. Reid, de la Cour suprême de l'Ontario. Sperry Rand a été obligée de rembourser \$28,500 à M. Murray, en guise de dédommagement pour la machinerie qui ne répondait nullement à la description publicitaire.

Sperry Rand, de New York, est une entreprise industrielle de la taille de l'Alcan. Le chiffre d'affaires de Sperry s'éleva à \$3,2 milliards, d'où un profit net de \$156 millions fut dégagé en 1977...

Le cas de Leo Kravitz, un avocat montréalais "ni riche, ni pauvre", suivant ses déclarations, aura retenu davantage l'attention, même si la bataille juridique qu'il a livrée à General Motors fut sensiblement la même que gagna Murray contre Sperry Rand. Le fait que l'on s'intéresse beaucoup plus à l'affaire Kravitz vs GM se comprend aisément: la plupart des consommateurs canadiens et américains sont susceptibles de suivre son exemple, puisque le produit mis en cause est l'automobile.

Le 16 janvier 1968, Kravitz entra en possession d'une Oldsmobile Delta neuve achetée chez Plamondon Chevrolet-Oldsmobile Ltée, de Montréal, pour \$3,485.

A partir de ce jour, l'avocat Kravitz découvrit toute une série de défauts techniques: mauvais fonctionnement de la roue droite-avant; système de freinage inadéquat; direction difficile à manoeuvrer; différentiel bruyant et suspension inefficace, pour n'énumérer que les principaux vices de construction.

Kravitz se rendit à plusieurs reprises chez son concessionnaire. Dans les ateliers de réparations de Plamondon Chevrolet-Oldsmobile Ltée, à une occasion. Mais c'était peine perdue, car les réparateurs de l'établissement ne parvenaient pas, apparemment, à améliorer la situation. A bout de patience, Kravitz réclama de Plamondon et de GM, en octobre 1968, soit dix mois après avoir fait l'acquisition de l'Oldsmobile, une sedan à quatre portières, l'annulation de la transaction et le remboursement complet du prix d'achat, soit \$3,485.

L'avocat Kravitz obtint d'abord un verdict favorable devant la Cour supérieure du Québec. General Motors en appela de la décision. La Cour d'appel provinciale donna raison une fois de plus à l'acheteur Kravitz. Les procureurs de General Motors ne s'avouèrent pas vaincus et demandèrent alors à la Cour suprême de trancher finalement cette question embarrassante. A

ce niveau, Leo Kravitz remporta la victoire décisive sur General Motors, quand le juge Yves Pratte, de la Cour suprême, obligea le manufacturier de Détroit à remettre au Montréalais, dix ans après l'achat, le prix total de la voiture en plus d'un dédommagement de \$1,785 et des frais juridiques encourus.

Cette défaite de General Motors devant le plus haut tribunal du pays signifie notamment qu'un manufacturier ne peut plus se dissimuler derrière un marchand autorisé pour éviter d'essuyer les plaintes des acheteurs. Le verdict unanime rendu par la Cour suprême en faveur de M. Kravitz indique également que le consommateur ordinaire ayant en mains un produit de piètre qualité, a tort de rester immobile face à des géants de l'industrie. En tout cas, Kravitz conseille de ne pas se laisser intimider par l'allure titanique de General Motors. Si plus d'automobilistes s'inspiraient de sa combativité, les véhicules auraient bien vite une qualité supérieure.

Bref, David peut encore avoir le meilleur sur Goliath!

opinion des autres

M. Morin est rusé

On peut bien crier sur les toits que l'argument de M. Claude Morin, selon lequel les Canadiens de langue anglaise "se tordraient de rire" si les Québécois votaient "non" sur la souveraineté-association, est inspiré par le désespoir, on doit cependant admettre qu'il ne manque pas de ruse. Après tout le gouvernement du Parti Québécois, dans lequel M. Morin est ministre des Affaires intergouvernementales, a apparemment l'intention de demander un mandat pour négocier avec le reste du Canada la souveraineté-association. Le rejet de cette proposition pourrait facilement être interprété comme l'approbation du statu quo, et quel est le Québécois authentique qui voudrait être placé dans cette position?

Y a-t-il un moyen de contrer cette tactique? Oui, mais il ne s'agit pas de consentir à l'avance à négocier sur la souveraineté-association, comme l'a laissé entendre M. David Crombie. Cela équivaudrait à concéder à l'avance la partie du référendum. Pas étonnant que M. Morin ait eu un mot d'éloge à l'adresse de M. Crombie.

Le stratège des Péquistes pourrait bien être battu à son propre jeu, cependant, si le reste du Canada manifestait sa volonté d'amender la constitution et décrivait, ou à tout le moins indiquait, la nature du changement projeté...

"The Calgary Albertan", le 16 janvier.

L'obscurité se prolonge

Quel qu'ait été dans le passé le nombre de Canadiens en faveur du concept d'un statut spécial pour le Québec au sein de la confédération, il semble aujourd'hui que ces supporters se soient évanoués.

C'est du moins une des conclusions auxquelles les études et les enquêtes effectuées l'an dernier par le Conseil de l'Unité canadienne ont permis d'arriver. En fait, dit le rapport, la notion voulant qu'un statut spécial puisse être accordé à quelque province que ce soit a été rejetée par la majorité des gens interviewés à l'échelle nationale l'an dernier.

Cela ne veut pas dire que les Ca-

nadiens sont devenus indifférents au fait que le Québec se sépare ou reste à l'intérieur du Canada. Ils ne le sont pas. Mais pour la plupart, ces gens répugnent à appuyer toute démonstration de formalisme ayant pour but de maintenir le Canada uni.

La conclusion du conseil, à cet égard, concorde avec les résultats des autres sondages nationaux effectués l'an dernier. Elle reflète également la répugnance générale de la part des premiers ministres des provinces à conclure des "arrangements spéciaux" avec le Québec. Cette attitude est ressortie clairement lors des conférences fédérales-provinciales au sommet, en 1978.

Les conclusions du Conseil de l'Unité canadienne ne permettent pas non plus au premier ministre René Lévesque d'espérer raisonnablement pouvoir négocier une forme quelconque d'"association-souveraine" avec le Canada, à la place d'une séparation pure et simple.

Mais on reste toujours dans l'obscurité, en termes de consensus public, sur ce qu'il serait nécessaire de faire pour garder le pays uni...

Savoir s'il se produira une volonté claire de compromis vis-à-vis des aspirations du Québec, ou, d'un autre côté, un fléchissement de la part du Québec vis-à-vis de ce qu'il veut obtenir s'il reste dans la confédération, voilà des questions qui seront à surveiller de près en 1979, alors que nous approchons du jour où le Québec devra décider de son avenir par un référendum.

"The Halifax Herald", le 18 janvier.

Il fait de la démagogie

Si vous aviez formé le projet de détruire la structure d'un pays, vous préféreriez sans doute que tout le monde dorme pendant que vous y travaillez.

C'est pourquoi, M. René Lévesque en veut aux journalistes qui refusent de se laisser bercer par un faux sentiment de sécurité, et qui continuent de fouiller sous la surface quand le premier ministre péquiste tente de convaincre tout le monde que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

M. Lévesque a qualifié les médias de paranoïaques et les accuse de dénigrer son gouvernement... Mais ce qui irrite le plus le petit démagog-

ue, c'est la mauvaise presse qu'il a eue aux Etats-Unis.

Bien entendu, il blâme les journalistes canadiens pour cette mauvaise presse, étant donné que les médias américains puisent souvent leur information dans les journaux d'ici. Lors de son récent séjour en Louisiane, M. Lévesque a dit que son gouvernement avait déjà commencé à surmonter ces calomnies...

Evidemment, il est important pour le PQ de convaincre les Américains que le mouvement séparatiste n'est pas composé de radicaux échevelés qui ont complètement perdu la raison. Après tout, quand on s'est donné pour but de créer une république de bananes congelées, on sait qu'on va avoir besoin de l'aide de la plus grande puissance économique au monde.

Il n'a pas réussi à convaincre ses auditeurs, quand il a adressé la parole à l'Economic Club de New York, il y a deux ans. C'est cette fois-là qu'il a comparé la position de son gouvernement avec celle de la Révolution américaine...

En Louisiane, M. Lévesque a affirmé que "l'image caricaturale du Québec est en train de changer". Le Québec n'a jamais eu d'image caricaturale. Mais le gouvernement du PQ, lui, en a eu et continue d'en avoir une.

Comme un habile paranoïaque, il essaie de détourner l'attention en blâmant les observateurs autour de lui.

"The Ottawa Journal", le 18 janvier.

Le FLQ est bien vivant

Le fait que les exiliés felquistes reviennent maintenant au pays pour faire face à la musique en rapport avec leurs activités de 1970-71 a-t-il quelque chose à voir avec le prochain référendum sur la séparation du Québec?

Certains observateurs disent que oui, d'autres que non, et ceux qui ne sont que des spectateurs de l'extérieur ne savent pas trop quoi penser. Mais même chez les observateurs éloignés, il semble exister le soupçon qu'au moins quelques-uns des membres du FLQ désirent être au Québec lorsque le vote se tiendra...

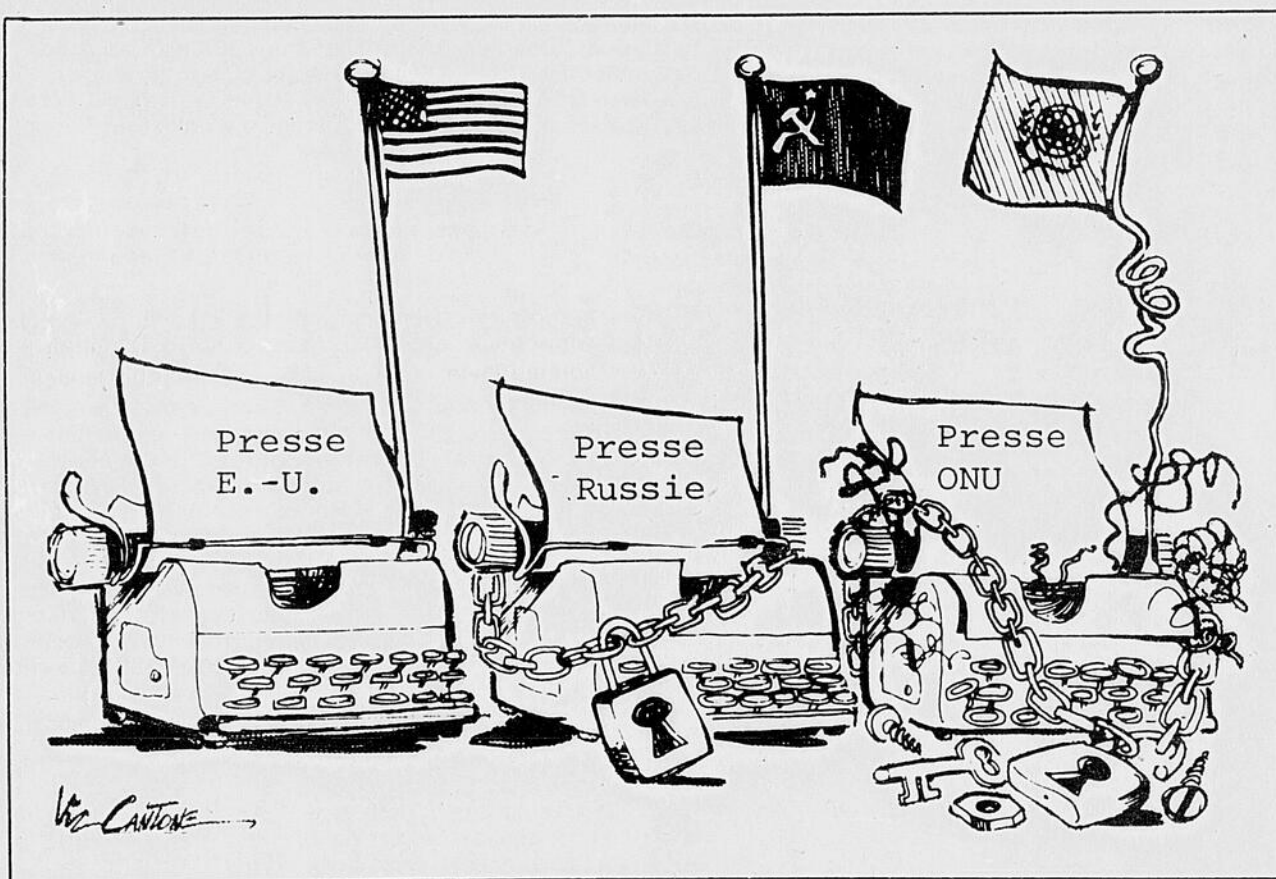
Bien que les activités du FLQ n'aient pas beaucoup attiré l'attention récemment, il y a encore des cellules actives dans la province, et il ne fait aucun doute que les forces de l'ordre sont au courant de tout ce qui s'y passe.

Le retour des trois exiliés a eu pour effet de nous reporter jusqu'à un certain point à la crise de 1970-71, au cours de laquelle on avait dû imposer la Loi des mesures de guerre, et maintenant certains craignent que les éléments extrémistes de gauche, au Québec, ne songent à prendre une revanche tardive.

Avant que les procès des Cossette-Trudel et des Lancôt soient terminés, nous aurons encore une fois l'occasion de constater que les felquistes sont toujours vivants, et qu'ils continuent de vouloir à tout prix la séparation du Québec d'avec le reste du Canada.

C'est une question d'urgence nationale de voir à ce que la situation ne devienne pas incontrôlable...

"The Moose Jaw Times Herald", le 10 janvier.



Caricature de Vic Cantone, éditeur indépendant, Etats-Unis.

parole aux lecteurs

Son oeuvre demeure vivante

On lui avait dit: "Aurevoir", ce vendredi, 26 janvier dernier... on ne pensait pas que c'était un adieu. En effet, le frère Henri-Louis, du Sacré-Coeur, s'éteignait le soir même, en arrivant à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, après avoir quitté le pavillon André-Coindre de Cap-Rouge, peu de temps auparavant.

Avec lui, un religieux, un éducateur chevronné disparaît de nos rangs, mais sa mémoire restera vivante parmi la foule nombreuse de gens de toutes sortes qui l'ont connu et qui ont bénéficié de ses talents et de sa forte personnalité.

Très affecté depuis l'an dernier, il avait réussi, les soins aidant, à surmonter la maladie assez bien pour continuer à travailler, à créer, à innover, à aller toujours de l'avant; Henri-Louis est allé jusqu'au bout de ses limites, il est mort debout à la tâche, voulant par sa fermeté, sa force de caractère atteindre le but qu'il s'était fixé, sans doute: Aller au bout de tout... Y avait-il un bout à son zèle, à son coeur d'apôtre véritable.

Pour la région du Sague-

nav, beaucoup se souviendront de cet éducateur compétent qui a enseigné surtout à Jonquière et à Kénogami. Son ardeur, sa capacité de travail, son esprit créateur, ne s'arrêtaient pas à 4 heures, la fin des classes. Il a mis la main à de nombreuses activités qu'il a suscitées, qu'il a créées, pour lesquelles, il a combattu, afin de faire avancer l'éducation et l'enseignement dans notre milieu. Dans ce temps, on ne souffrait pas de "réunionistes", mais l'action était efficace et portait des fruits sûrs.

Après son départ de la région, c'est surtout à Cap-Rouge qu'il a oeuvré. Je ne veux pas énumérer ici tout ce qu'il y a fait, mais je sais qu'un nombre de personnes faisant partie de mouvements comme: P.R.H., Renouement conjugal, pastorale, associations de parents, pour ne mentionner que ceux-là, ont été privilégiés au pavillon où l'on recevait pensions, services de toutes sortes. Et, avant les derniers changements, un très grand nombre d'enseignants ont suivi des cours

d'été à Cap-Rouge. Ceux d'autrefois et ceux d'aujourd'hui formeraient une population imposante qui a passé dans le bureau du frère Henri-Louis, où chacun recevait un accueil chaleureux et respectueux. La première fois que j'ai suivi une session P.R.H., j'ai entendu dire à un laïc: "Etre reçu au pavillon André-Coindre par Henri-Louis, c'est tout un accueil, ça nous dit tout sur cette maison!" La qualité de sa présence et de son contact

humain était un témoignage à lui seul.

Par ces quelques lignes bien incomplètes, nous voulons te dire, cher Henri-Louis, combien ta disparition laisse un grand vide! Notre seule consolation est de te savoir enfin au repos dans les bras du Seigneur!

Non pas adieu, mais au-revoir!
Julienne Côté, b.c., 700, Racine est, Chicoutimi, G7H 1V2. Le 31 janvier.

savoir dire

Trop parler (écrire)... nuit

Dans un couloir sombre du nouveau centre administratif de l'Etat (dit Complexe G), je vois souvent une pancarte qui est un exemple flagrant du dicton: trop parler nuit. On peut ajouter trop écrire nuit. Un vestiaire a été installé près de la magnifique cafétéria et il n'est ouvert que certaines heures pendant la journée. Or, l'inscription se lit ainsi: Vestiaire ouvert de 11h00 a.m. à 14h30 p.m. C'est une précision inutile et d'ailleurs incorrecte. Il suffit de dire en français: de 11h00 à 14h30. Un point c'est tout. Les a.m. et p.m. sont des vestiges de la manière anglaise de donner les heures. Bien sûr, il y a du mieux. On y vient lentement mais sûrement.

Louis-Paul Béguin

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.



DEFILE — Une foule estimée à quelque 50,000 personnes a fêté dans une joie communicative et une bonne humeur générale samedi dans

les rues de la ville de Québec. La vignette montre le char allégorique du Bonhomme Carnaval.

Colisée Pelletier tentera d'obtenir la participation de Québec

QUÉBEC (PC) — Il n'est plus du tout certain que la ville de Québec investisse une somme de \$2.5 millions dans la rénovation du Colisée.

Selon des propos émis par le maire Pelletier, il aimerait que le provincial acquitte une partie de la part de la ville de Québec dans l'agrandissement et la réfection de cet édifice.

Fort de la subvention de \$5 millions du gouvernement fédéral, le maire de la ville de Québec tentera donc d'obtenir une participation financière accrue des autorités gouvernementales provinciales.

Changements

Selon les projets initiaux, les gouvernements fédéral et provincial devaient injecter chacun \$5 millions dans le réaménagement du Colisée.

La ville de Québec et la communauté urbaine de Québec devaient se partager l'autre \$5 millions.

Veto

"Les règles du jeu sont changées", aurait admis le maire Pelletier au journal Le Soleil, en faisant allusion au veto opposé par les

municipalités de banlieue à leur participation au projet. "Si le gouvernement de M. René Lévesque est prêt à dépanner les municipalités de la région qui ont refusé de s'impliquer, je ne vois pas pourquoi il ne traiterait pas les citoyens de la ville de Québec sur le même pied", aurait-il soutenu.

D'ici cinq ans

Taylor soutient qu'Air Canada pourrait faire partie intégrante du secteur privé

MONTREAL (PC) — Le président et chef de l'exécutif d'Air Canada, M. Claude Taylor, croit que le gouvernement fédéral

vernement d'Ottawa pourrait même songer à renoncer au contrôle qu'il exerce actuellement sur le transporteur national, a ajouté

rait une bonne chose si les actionnaires (Ottawa) alors de vendre — non pas d'un seul coup, mais par étapes."

Selon le président Taylor, il s'agirait là d'une conséquence naturelle de la récente restructuration financière en vertu de la loi d'Air Canada adoptée par le Parlement il y a un an. Autrefois une filiale des Chemins de fer nationaux (CN) Air Canada est devenue une corporation séparée avec un rapport dette-profits favorable de 60-40 et la plupart des pouvoirs corporatifs d'une compagnie privée.

La semaine dernière, la société aérienne a annoncé qu'elle avait réalisé en 1978 des profits de \$40 millions, après déductions fiscales. M. Taylor anticipe des profits de l'ordre de \$60 millions pour l'exercice 79.

Pas de monopole

"Nous n'exerçons pas de monopole puisque nous sommes une ligne commerciale canadienne dans une proportion de 62 pour cent. C'est donc dire que nous sommes très impliqués dans le secteur privé en tant qu'industrie", a soutenu M. Taylor.

"Même si vous êtes une société de la couronne dans une économie mixte, il vous faut fonctionner en vertu des règles du secteur privé... autrement, le secteur privé ne pourrait survivre. C'est pourquoi la question suivante se pose: pourquoi alors ne pas faire partie intégrante du secteur privé?"

Le président d'Air Canada a rappelé qu'au moment de l'étude de la Loi d'Air Canada, aux Communes, le ministre des Transports, M. Otto Lang, avait annoncé qu'il était disposé à considérer la mise en vente d'une partie des actions, pourvu que la société enregistre des profits au cours de cinq années consécutives. Or, elle a réalisé des profits au cours des deux dernières années.

Même dans le cas d'une propriété mixte ou propriété privée, Air Canada conserverait son mandat d'offrir un service convenable, tout comme c'est la responsabilité de CP Air dans certaines régions de la Colombie-Britannique où elle est le principal transporteur et non Air Canada.

Selon M. Taylor, il y aurait deux avantages à transformer Air Canada en une entreprise privée. Pour les nouveaux employés, les derniers vestiges de la mentalité de fonctionnaire parmi les employés à tous les échelons disparaîtraient, ce qui se traduirait par le public par un service amélioré et par une meilleure performance sur le plan corporatif.

Meilleure image

Et du point de vue image, le public cesserait de considérer les employés de la société aérienne comme des bureaucrates hautains "et saurait qu'ils font vraiment leur possible", d'ajouter M. Taylor.

Si jamais le gouvernement est disposé à émettre des actions à la bourse, M. Taylor en réserverait une

tranche à l'intention des 21,000 employés qui pourraient être intéressés à en acquérir. Ce serait un encouragement moral pour tous les intéressés, estime le PDG.

Sous plusieurs rapports, note-t-il, la société aérienne fonctionne comme une compagnie privée. D'abord sur le plan d'expertise corporative et dans sa diversification croissante dans les domaines reliés, tels que le marketing de la technologie et la compétence technique, Air Canada ne le cède à personne.

Et voilà que la compagnie aérienne est sur le point d'entreprendre des dépenses de l'ordre de \$3 milliards pour l'acquisition de nouveaux appareils au cours de la prochaine décennie, ce qui nécessitera un refinancement complet de la compagnie. A partir de cette année, Air Canada dépensera \$300 millions annuellement pour renouveler sa flotte. Il s'agit notamment de remplacer les DC-8 et DC-9 de McDonnell Douglas qui prennent de l'âge et qui ont été utilisés de façon extensive tant sur les routes transcontinentales que domestiques.

Ces dépenses se feront sans assistance gouvernementale d'aucune sorte; la société aérienne procédera à des emprunts sur les marchés monétaires internationaux. L'objectif immédiat est de profiter le plus possible de l'excellente situation financière de la société pour obtenir si possible une classification de crédit AAA, ce qui permet d'obtenir des conditions favorables.

Coupable de fraude

MONTREAL (PC) — Un ancien secrétaire de M. André Ouellet, ministre fédéral des Affaires urbaines, M. Henri-Paul Rhéaume, a été reconnu coupable de deux accusations de fraude.

Un jury de sept hommes et cinq femmes ont reconnu M. Rhéaume, 40 ans, coupable d'avoir émis un faux rapport financier de son entreprise de transport pour inciter un autre homme d'affaires à investir dans la compagnie.

Il a aussi été reconnu coupable d'avoir demandé un prêt de banque d'une valeur de \$250,000 en utilisant de faux rapports financiers.

Le jury de la Cour supérieure du Québec a délibéré durant six heures, vendredi, avant de rendre sa décision. Le procès, présidé par le juge Jean-Guy Boilard, a duré trois semaines.

M. Rhéaume avait été arrêté et suspendu en 1977. Le juge Ouellet a ordonné son incarcération en attendant que la sentence soit prononcée, cette semaine.



Claude Taylor

pourrait vendre à l'entreprise privée, d'ici cinq ans, une part de l'entreprise de la couronne comme prochaine étape vers l'évolution corporative de la ligne aérienne nationale.

Et tant qu'à y être, le gou-

M. Taylor, lors d'une interview.

"J'estime que si nous parvenons à démontrer au cours des cinq prochaines années que nous pouvons opérer dans le secteur privé tout en respectant les règles du secteur privé, ce se-

**OUVERTURE
MERCREDI
LE
7**

DISCOTHEQUE

Chez Mess

411 A, Racine est,
CHICOUTIMI
Entrée rue Racine et passerelle
2ième étage autogare

Attention! Les petits entrepreneurs actuels et futurs

Si vous avez l'intention de devenir entrepreneur ou si vous possédez déjà une petite entreprise de construction, vous êtes cordialement invités à une journée d'étude mardi le 6 février de 9h00 à 16h00. L'ENTRÉE EST GRATUITE.

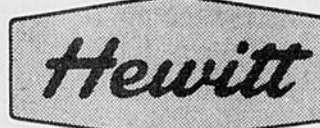
Le thème de ce séminaire: Les petits entrepreneurs gens de défis et bâtisseurs de pays. Un groupe d'experts de la Maison HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE traiteront des problèmes auxquels le nouvel entrepreneur doit faire face pour bâtir son entreprise.

- 9:00 Ouverture.
- 9:10 Prévisions économiques régionales.
- 9:30 Critères de base.
- 9:40 Formation d'une entreprise.
- 10:00 Pause café.
- 10:30 Formation d'une entreprise (Cont.)
- 12:00 Film.
- 12:30 Dîner.
- 13:30 Gestion et exécution des travaux.
- 14:45 Le fournisseur — votre police d'assurance.
- 15:00 Pause café.
- 15:15 Votre équipement — Source de profits ou de soucis.
- 16:00 Clôture.

Pour connaître l'endroit et réserver votre participation, veuillez vous enregistrer à l'avance en communiquant à frais virés avec Mme Liette Racine au numéro (418) 548-1860 à Chicoutimi.

Une invitation de la compagnie Hewitt Équipement Limitée.

Hewitt Équipement Limitée
C.P. 1200
Pointe Claire (Montréal) Québec
H9R 4R6



+

**SOYEZ PRUDENT
ET BIEN VIVANT
GRACE A LA
SECURITE
AQUATIQUE**

**LA
ST-VALENTIN...
L'OCCASION
D'UN
TÊTE-À-TÊTE
AMOUREUX**

**À L'AUBERGE
DES GOUVERNEURS**

BUFFET GASTRONOMIQUE
à la «SALLE DE BAL»
\$30.00 le couple, taxe et service inclus
Danse et orchestre. Costumés d'époque
Informations: 549-6244

**AUBERGE
DES GOUVERNEURS**
1303, boulevard Talbot, Chicoutimi

Invitation:

québec en bref

Meurtre

MONTREAL (PC) — La Sûreté du Québec a déclaré avoir trouvé le corps d'un enfant de sept ans, Guy Paradis, tué à coups de marteau, au cours de la fin de semaine, après avoir été avisée d'effectuer une vérification dans une résidence de Joly, près de Québec.

Deux autres enfants, Carl Bolduc, 13 ans, et Eric Paradis, 10 ans, et une femme, Mme Emilienne Paradis-Bolduc, 41 ans, ont été transportés dans un hôpital de Québec où ils reposent dans un état critique.

Les policiers ont retrouvé l'époux, M. Yvon Paradis, 30 ans, et témoin important du drame, à l'intérieur de la demeure familiale. Il avait tenté de s'enlever la vie en prenant une forte dose de médicaments. L'enquête est dirigée par les agents Bruno Siros et Jean-Paul Duchaine, de la Sûreté du Québec.

Rafles à la Banque Provinciale

QUEBEC (PC) — Des voleurs ont rafilé près de \$9,000 dans deux succursales de la Banque Provinciale, vendredi en fin d'après-midi, à Québec et à Beauport.

Un cagoulard armé a fait irruption à la Banque Provinciale située au 3295, du Chemin royal, à Beauport, vers 17h20, et a réussi à vider trois tiroirs-caisses, prenant la fuite avec une somme d'environ \$7,200.

Presque au même moment, à 17h25, un autre vol à main armée se produisait à la succursale de la Banque Provinciale de la rue Marie-de-l'Incarnation, à Québec, où un bandit s'empara de \$1,700.

Formules anglaises

MONTREAL (PC) — Environ 45,000 Québécois anglophones ont retourné des coupons au journal The Gazette pour demander que des formules, servant à l'enregistrement des véhicules automobiles, soient imprimées en langue anglaise.

Les formules sont imprimées en français seulement, cette année, par le Bureau des véhicules automobiles du Québec. Ce qui a incité le journal The Gazette à demander à ses lecteurs de faire parvenir une demande écrite au journal, qui se chargerait par la suite de transmettre le courrier reçu au directeur du BVA, M. Ghislain Laflamme.

Plusieurs lecteurs ont fait plus que retourner le coupon imprimé à leur intention dans le journal. Ils ont pris la peine d'écrire des lettres, dans lesquelles ils manifestent leur profond désaccord avec la politique linguistique du gouvernement québécois.

Le casino

MONTREAL (PC) — Le gouvernement du Québec s'appête à rendre public un document permettant l'ouverture d'un casino à Montréal, d'ici deux ans.

Le document, préparé par Loto-Québec, pour le compte du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, est une étude exhaustive des conséquences bonnes ou mauvaises de la légalisation des casinos au Québec.

Selon Claude Forget

L'unité canadienne passe par le régionalisme

TORONTO (PC) — Selon le député québécois Claude Forget, le régionalisme peut paraître une maladie, mais c'est plutôt un espoir dans la recherche de l'unité canadienne.

Participant à une table ronde sur les différences régionales, au congrès annuel de l'Association libérale de Toronto et du district, samedi, l'ancien ministre des Affaires sociales du gouvernement Bourassa a signalé que l'idée du régionalisme s'opposait directement à la conception des séparatistes québécois du seul conflit entre Français et Anglais.

Le député de Saint-Laurent à l'Assemblée nationale a fait remarquer que le régionalisme fournissait aux Québécois la chance d'obtenir l'appui d'autres régions pour des problèmes communs.

Mais, a-t-il ajouté, le régionalisme ne doit pas pour autant faire oublier l'importance de la langue et de la culture françaises pour les Québécois.

"La dimension linguistique est importante", a commenté M. Forget.

Institution

Pour le député québécois, le défi auquel fait face le pays est de déterminer comment les différences régionales peuvent être traduites dans les institutions nationales.

C'est ainsi, a-t-il dit, que les partis politiques nationaux ne sont pas vus comme parlant au nom de tous les Canadiens.

Certains partis ne sont même pas représentés dans certaines provinces.

A ce sujet, M. Forget a conseillé au gouvernement fédéral d'étudier sérieusement certaines recommandations de la Commission de l'unité canadienne.

La commission, entre autres, voudrait que le Sénat de 104 sièges soit remplacé par un conseil de la fédération de 60 membres nommés par les 10 provinces.

Elle souhaiterait également qu'on augmente d'environ 60 le nombre des 282 députés aux Communes, choisissant des députés parmi des listes provinciales préparées par les partis fédéraux et d'autres sur la base d'un pourcentage du vote populaire.

Participant à la discussion, le ministre fédéral du Travail, Martin O'Connell, a déclaré que le gouvernement ne devrait pas seulement dénoncer les salaires élevés, quand il se dit préoccupé par l'inflation.

Le ministre a signalé que les profits de certaines compagnies avaient augmenté d'une façon spectaculaire, au cours des neuf derniers mois, mais que les salaires avaient monté moins rapidement que le coût de la vie.

Devant les 400 délégués, M. O'Connell a souligné que les profits des compagnies devaient servir à investir et à faire baisser les prix, mais non seulement à payer des dividendes importants aux actionnaires.

M. O'Connell a affirmé que le gouvernement ne songeait pas, pour l'instant, à

établir de nouveau des contrôles sur les prix et les salaires.

M. Regan

Un autre participant, M. Gerald Regan, ex-premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, a soutenu, quant à lui, que le Canada avait besoin d'un gouvernement central fort.

Mais il a reconnu, lui aussi, que les aspirations régionales devaient se faire sentir dans les changements constitutionnels.

Il a mis son auditoire en garde, cependant, contre la balkanisation du pays.

"Nous ne voulons pas d'un Bangladesh et d'une Suède dans le même pays", a-t-il dit.

Pour le leader de l'Opposition de la Nouvelle-Ecosse, le gouvernement fédéral doit posséder les pouvoirs résiduels, afin de s'occuper des questions nationales.

M. Regan a signalé que les programmes fédéraux avaient aidé les provinces atlantiques, le Québec et l'Ouest à développer leurs richesses naturelles et qu'il était important que le gouvernement fédéral continue à aider financièrement au développement régional.

Agriculteurs en colère

MONTREAL (PC) — Environ 3,000 agriculteurs québécois participeront à une démonstration devant l'Assemblée nationale, mardi, afin de protester contre la politique agricole du gouvernement, a annoncé vendredi un groupe de fermiers dissidents.

Les dissidents ont déclaré que les manifestants vont encore une fois demander le retrait des trois projets de loi sur l'agriculture permettant au gouvernement du Québec d'imposer des frais d'administration aux agriculteurs en plus de décider des quotas de production. Les deux autres projets de loi limiteraient la vente des terres arables aux développeurs et réduiraient la taxe sur l'essence de trois cents le gallon.

Les agriculteurs dissidents ont accusé l'Union des producteurs agricoles (UPA) d'avoir fait un marché avec le ministre de l'Agriculture.

M. Rouville Ménard, un porte-parole du groupe de mécontents a affirmé qu'en retour d'un accord sur la question de la protection des sols arables l'UPA pourra recevoir le pouvoir d'établir les quotas et les prix avec la loi 116.

L'UPA a nié ces propos et a déclaré que le projet de loi 116 ne fait que délimiter les juridictions des gouvernements fédéral et provincial à la suite d'un jugement de la Cour suprême qui dit que les commissions de mise en marché provinciales ne peuvent assumer les frais et fixer les quotas. Sans ce projet de loi, signale l'UPA, l'économie agricole, "deviendrait anarchique et la ramènerait à la loi de l'offre et de la demande".

des dissidents, signalant que le projet de loi 116 ne fait que délimiter les juridictions des gouvernements fédéral et provincial à la suite d'un jugement de la Cour suprême qui dit que les commissions de mise en marché provinciales ne peuvent assumer les frais et fixer les quotas. Sans ce projet de loi, signale l'UPA, l'économie agricole, "deviendrait anarchique et la ramènerait à la loi de l'offre et de la demande".

Au cours d'une manifes-

tation contre les projets de loi agricoles, au mois de décembre, environ 100 agriculteurs mécontents, arboraient des affiches disant "non à une agriculture communiste", et avaient lancé deux porcelets mutilés dans l'édifice de l'Assemblée nationale par une fenêtre brisée.

La Société protectrice des animaux a signalé, vendredi, qu'elle surveillerait la manifestation de mardi afin de s'assurer qu'un tel geste de cruauté ne se répète.

Priorité à la sécurité d'emploi

MONTREAL (PC) — Le projet de convention collective que la Fédération des affaires sociales (FAS) remettra bientôt à la partie patronale, exige l'accord du syndicat pour modifier ou abolir un poste dans les établissements de santé ou les hôpitaux.

Le président de la FAS, regroupant 65,000 travailleurs de la santé, M. Donatien Corriveau, a déclaré, samedi: "Nous avons atteint dans les hôpitaux un plancher minimum."

Les demandes de la FAS incluent également d'importantes modifications au chapitre de la sécurité d'emploi qui, actuellement est liée à l'obtention d'un poste. La fédération veut

cette fois-ci, que "le salarié ayant six mois et plus d'ancienneté et qui est mis à pied bénéficie du régime de sécurité d'emploi tant qu'il n'aura pas été remplacé à un autre poste".

Par ailleurs, le projet de la FAS contient des dispositions fermes relativement à l'occupation des postes et l'organisation interne et il vise à assurer la formation dans chaque établissement d'une équipe volante pour combler les absences et répondre aux besoins de dernière heure.

Cette équipe volante est prioritairement composée, dit le projet, de postes à temps complet et leur nombre et description sont

négoiés et agréés localement.

Toujours selon le projet syndical, le poste temporairement dépourvu de son titulaire est comblé d'abord en puisant dans l'équipe volante, puis dans la liste de rappel et enfin parmi les employés désireux de faire du temps supplémentaire.

Ces demandes visent à réduire l'usage des fameuses "listes de rappel" formées de personnes sans sécurité d'emploi et conçues pour répondre aux besoins imprévus. Or, de dire le président de la FAS, les employés des listes de rappel constituent souvent entre 30 et 60 pour cent du total des effectifs, ce qui, ajoute-t-il n'est pas normal.

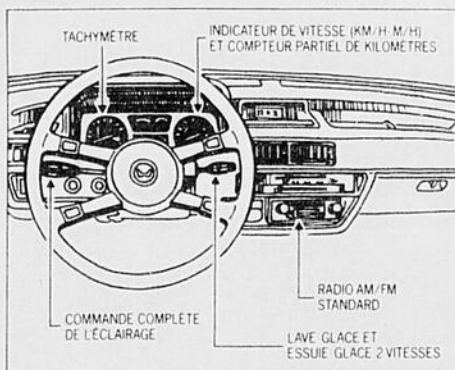
LA VOITURE QUASI PARFAITE.

"Elle est quasiment parfaite." Cette ligne n'est pas de nous mais de David Pearson lorsqu'il décrivait sa Honda Accord à Brock Yates, également propriétaire d'une Honda Accord. Pour vous situer, David Pearson est l'un des vainqueurs du "Grand National Stock Car Racing" et Brock Yates est éditeur en chef du très populaire magazine "Car and Driver".

Dire que ces deux personnalités s'y connaissent en matière d'automobile, c'est peu dire. Aux propos de David Pearson, Brock Yates ajoute, en parlant de l'Accord: "On a peine à croire qu'un fabricant mondialement reconnu pour ses motocyclettes, ses génératrices portatives et ses moteurs hors-bord puisse, en moins de deux ans, prendre une telle avance technique sur les autres fabricants automobiles dont les chaînes d'assemblage opèrent depuis plus d'un demi-siècle. Pourtant, c'est la

réalité. L'engouement de ces deux experts pour l'Accord se comprend facilement. Surtout si vous-même avez eu l'occasion d'en conduire une.

Elle réunit le luxe et la performance comme aucune autre voiture et à un



prix qu'aucune autre voiture ne peut offrir. Sur le plan technique, l'Accord présente des caractéristiques impeccables: traction avant, freins à disques assistés et autorégulables à l'avant, direction à pignon et crémaillère, transmission à cinq vitesses et sus-

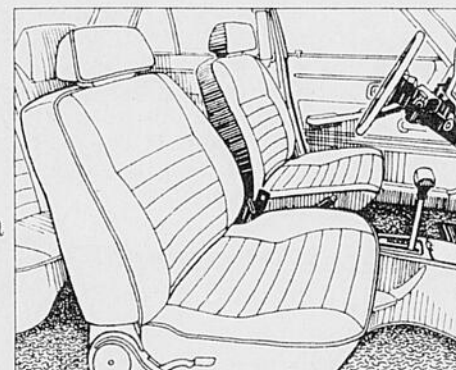
pension MacPherson à jambe de force entièrement indépendante. C'est un plaisir de la conduire. Avec des caractéristiques comme celles-là, on comprend un peu plus facilement pourquoi des vrais mordus et de véritables connaisseurs de l'automobile comme David Pearson et Brock Yates sont devenus des propriétaires et des conducteurs enthousiastes d'une Honda Accord.

ET SA GRANDE SOEUR.

La seule véritable critique que l'Accord eût pu soulever, c'est qu'elle n'ait que deux portes (donc, un peu moins pratique pour les petites familles). On ne sait si quelqu'un a déjà passé une telle remarque. Cependant, si c'est le cas (et même si ça ne l'était pas), nous avons remédié à la situation. La voiture quasi parfaite, la Honda Accord Hatchback, a maintenant une grande soeur: la nouvelle Honda Accord sedan 4 portes.

Chacune des deux Accord partage les mêmes caractéristiques techniques impeccables. Et chacune est un plaisir à conduire. La seule différence, c'est que la sedan présente plus d'espace à l'intérieur; et les avantages que procure une 4 portes.

L'Accord vous offre, à l'intérieur; des sièges anatomiques à l'avant entièrement inclinables, recouverts d'un tissu quatre saisons tout confort. Droit



devant vous se trouvent une série de jauges qui "diagnostiquent" la voiture pour que vous sachiez à quoi vous en tenir. Et une radio AM/FM standard ajoutée à votre plaisir de posséder une Accord. La meilleure façon d'apprécier toutes les qualités d'une Accord, c'est de passer chez un concessionnaire Honda et de juger par vous-même. Mais avant de passer à l'essai sur route de votre Accord, regardez-la de près et passez en revue tous les petits détails, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Que votre choix se porte sur le modèle Hatchback ou la version sedan, nous croyons que vous serez au même avis que David Pearson: Hatchback ou sedan, l'Accord est quasi parfaite.

LES HONDA ACCORD

La nouvelle norme des voitures performance de luxe.



Léo Automobile Ltée

801, rue Alma, CHICOUTIMI, P. Québec, J7H 4E7 545-1190

fourre-tout



marcel rivard
(en collaboration)

Le pont de Sainte-Anne

Nous ne savons pas si la mère de Marie a bien ri en prenant connaissance de la nouvelle voulant que le pont qui porte son nom, sur la rivière Saguenay, pourrait éventuellement devenir le plus long lave-auto du Canada, mais si ce projet se réalise, la région pourra s'enorgueillir de son petit Taillibert, l'ingénieur Gilles Rinfret qui, sans doute, aura besoin de l'aide de notre petit Jean Drapeau, le maire Henri "The Great" Girard.

L'alcool et l'étudiant

Le service-santé du Collège de Saint-Félicien organise, les 6, 7 et 8 février, des jours d'information sur la consommation abusive des boissons alcooliques, particulièrement chez les jeunes de 20 ans et moins.

Toutes les manifestations se tiendront à l'intérieur de l'institution, et il y aura même un stand d'information aménagé à la Place centrale du collège. Pour discuter de l'alcoolisme, les responsables ont invité M. T.-L. Quellet, de Sobriété Canada; le sergent Jean Simard, de la Sûreté du Québec, qui fera en autres une démonstration de l'ivresse et de l'artiste québécois André Bertrand.

Représentant des usagers

Le CLSC Saguenay-Nord annonce que Bernadette Bélanger-Racine a été élue par acclamation comme représentante des usagers sur son conseil d'administration.

Elle habite le secteur Nord de Chicoutimi depuis trois ans et connaît le CLSC depuis son arrivée. Elle a suivi des cours pré-nataux et fréquente actuellement la clinique de vaccination avec son plus jeune.

En tant qu'usagère, elle s'est toujours intéressée aux activités et services offerts et entend consacrer des énergies pour bien représenter la population sur le conseil d'administration.



Pardon?

Vous avez vu ce qui était écrit sur le gilet que portait Patty Hearst, le jour de sa libération? "Pardon me".

Pour elle, c'était une façon de faire savoir au monde qu'elle lui demande pardon. Elle a été libérée jeudi dernier, à la suite d'une décision du président Jimmy Carter.

Prêtre maire

Un deuxième prêtre vient d'être élu maire de sa municipalité.

Il s'agit de l'abbé Maurice Vanier, de Pointe-aux-Trembles, dans la région métropolitaine de Montréal. Il était curé de la paroisse Saint-Michel de l'endroit. Depuis son élection à la mairie, l'archevêché de Montréal lui interdit d'exercer son ministère, mais le prêtre continue de dire sa messe en privé.

Des week-ends pour pas cher

Vacances-Familles a négocié des séjours dans plusieurs hôtels à des prix plus qu'accessibles pour chaque fin de semaine de toute la saison d'hiver.

A des prix variant de \$16 à \$25 par jour, peuvent se loger jusqu'à deux adultes et deux enfants de la même famille dans des hôtels confortables de nos grandes villes.

On trouve de ces hôtels dans toutes les villes de la province: outre Chicoutimi, il y en a à Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal, Hull, Québec, Sainte-Foy, Rivière-du-Loup, Matane, Gaspé, Joliette, Sept-Îles, etc.

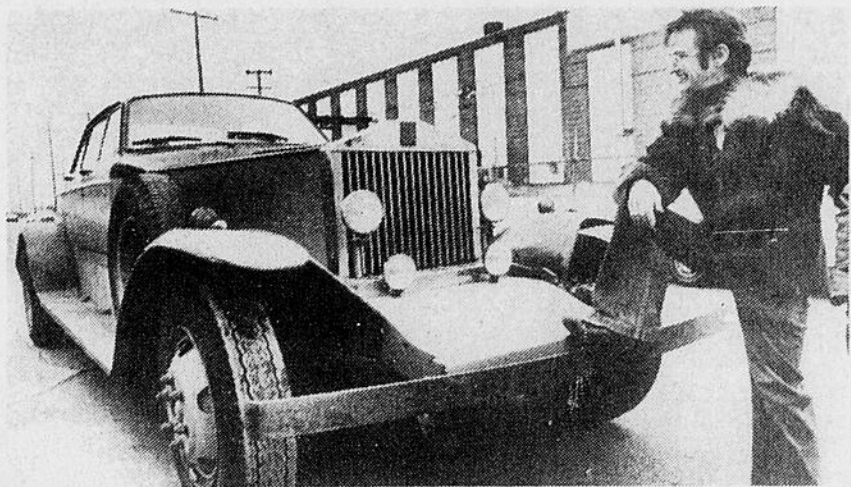
Les gens intéressés à obtenir de l'information au sujet des programmes de Vacances-Familles et profiter de l'hiver et de prix modiques dans l'hébergement, peuvent communiquer à l'adresse suivante: 1661, de l'avenue du Parc, Sainte-Foy; ou téléphoner à (418) 658-0576.



Voulez-vous jouer avec moi?

Cheryl Forgione, de Phoenix, en Arizona, est fière du tatouage qu'elle arbore à la grandeur du dos. D'autant plus qu'elle a remporté le grand prix lors d'un concours international de tatouage qui se déroulait récemment à Houston, au Texas.

Et elle peut dire sur un ton invitant: "Voulez-vous jouer avec moi... au parchési?"



Une bagnole solide, mais...

Pierre Rochon, un Montréalais de 29 ans, a construit cette automobile qui apparaît à première vue bien solide. Et qui pèse quatre tonnes! Pour ce faire, il a réuni la carrosserie d'une Volvo 1968, un moteur

General Motors de 327 pouces cubes et les restants de quatre vieux autobus scolaires.

Son problème, c'est d'avoir la permission de faire rouler son véhicule sur les artères publiques. A cause des normes...

rendez-vous

ALMA

Foi Baha'ie — Soirée d'information, cégep d'Alma, salle 2-100, les 2 et 16 février, à 20h00, entrée par la Tourelle, à l'arrière. Pour informations: 545-2161 ou 543-3532.

CHICOUTIMI

Débats d'essence et postes de service — Les employés sont convoqués à une réunion du Syndicat des employés de postes et d'essence du Saguenay Inc., le mercredi 7 février, salle des Chevaliers de Colomb, 200, Racine est, Chicoutimi.

La L'Etché — Désirez-vous recevoir de l'information sur l'allaitement maternel? Si oui, la ligue La L'Etché vous invite à l'une ou l'autre de ses rencontres.

Aujourd'hui, à Arvida, au sous-sol de la sacristie de l'église Sainte-Thérèse. Demain, à Chicoutimi, au sous-sol de l'église Saint-Antoine, au 500, de la Côte Réserve. Le mercredi 7 février, à Chicoutimi, secteur Nord, au CLSC, 222, Saint-Ephrem; et Jonquière, au sous-sol du presbytère Sainte-Famille, à Kénogami. Pour informations: 548-7798. Le jeudi 8 février, à Alma, au sous-sol de l'église Saint-Sacrement, quartier Naud. Pour informations: 662-7472.

Amateurs d'antiquités — L'Association saguenéenne des amateurs d'antiquités tiendra une exposition d'antiquités au sous-sol de la cathédrale, avenue Bégin, les 8, 9, 10 et 11 février, de 13h00 à 22h00,

sauf le dimanche, de 10h00 à 17h00.

Servantes du Saint-Sacrement — A 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, rencontre eucharistique. Les paroissiens de Saint-Luc s'y rendront en groupe et sont tout spécialement invités ainsi que les membres de la Garde d'honneur et le public, pour le jeudi 8 février.

Club d'échecs — Réunion ce soir, à 19h30, à l'école Saint-Joseph, 114, Bossé ouest. Entrée porte gauche.

Club de photos — Le club fait relâche. Prochain rendez-vous, le mercredi 14 février, au chalet du parc Rosaire-Gauthier. Activités dans le cadre du carnaval.

Fermières de Laterrière — Assemblée mensuelle, demain, à 19h30.

Filles d'Isabelle, cercle Elisabeth — Assemblée ce soir, à 19h30, local habituel.

Filles d'Isabelle, cercle Maria Goretti — Assemblée ce soir, à 20h00, au local habituel.

JONQUIERE

Séréna — Invitation à toutes les personnes intéressées à en savoir plus sur la régulation des naissances et la méthode symptomatique, à une soirée d'information qui se tiendra à l'école polyvalente d'Arvida, local "le Soleil", demain, le 6 février, à 19h30. Pour informations: 548-2188.

Filles d'Isabelle, cercle Saint-Laurent — Assemblée mensuelle, ce soir, à 19h30, local habituel. Elle se terminera par une partie récréative.

Filles d'Isabelle, cercle Saint-Jean-Baptiste — Assemblée des membres, le lundi 12 février, à 20h00, local habituel.

Filles d'Isabelle, cercle Saint-Henri — Réunion des membres, demain, le 6 février, à 19h30, local habituel. Invitée spéciale: Mme Cécile Boily, première vice-présidente de la Fédération de l'Afées; elle parlera de la femme collaboratrice.

Afées Saint-Laurent — Assemblée le mercredi 7 février, à 20h00, au sous-sol de l'église Saint-Laurent.

Afées Saint-Laurent — Souper canadien, le samedi 10 février, au sous-sol de l'église Saint-Laurent, au profit de l'Afées, suivi d'une veillée avec orchestre.



CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY
5000, rue Saint-Félix,
Cap-Rouge, Québec, G0A 1K0.

Enseignement et service de chambre et pension pour garçons et filles COURS OFFERTS EN 1979-80

SECONDAIRE V:

Profil sciences-mathématique, sciences humaines.

COLLEGIAL:

- * Cours général (sauf l'option musique).
- * Programmes professionnels:
 - * Arts plastiques (2 ans).
 - * Art vestimentaire.
 - * Garderie d'enfants.
 - * Estimation et évaluation foncière.
 - * Gérontologie (pour adultes).

RENSEIGNEMENTS:

(418) 872-8041
JOURNÉES D'ADMISSION:
20 janvier, 17 février, 3 mars.

SALUT LES AMIS!

JE M'APPELLE

CELLOPHANE

TON NOUVEL AMI!

TOUS LES VENDREDIS DANS LE QUOTIDIEN TU POURRAS ME RENCONTRER. POUR CELÀ J'AI BESOIN DE TON AIDE!

ENVOIE-MOI UN CONTE (LE SUJET DE TON CHOIX), UN RÊVE, DES DEVINETTES OU UN DESSIN etc...

A TOUTES LES SEMAINES CELLOPHANE CHOISIRA UN DES MEILLEURS CONTES ET L'ILLUSTRERA POUR TOI.

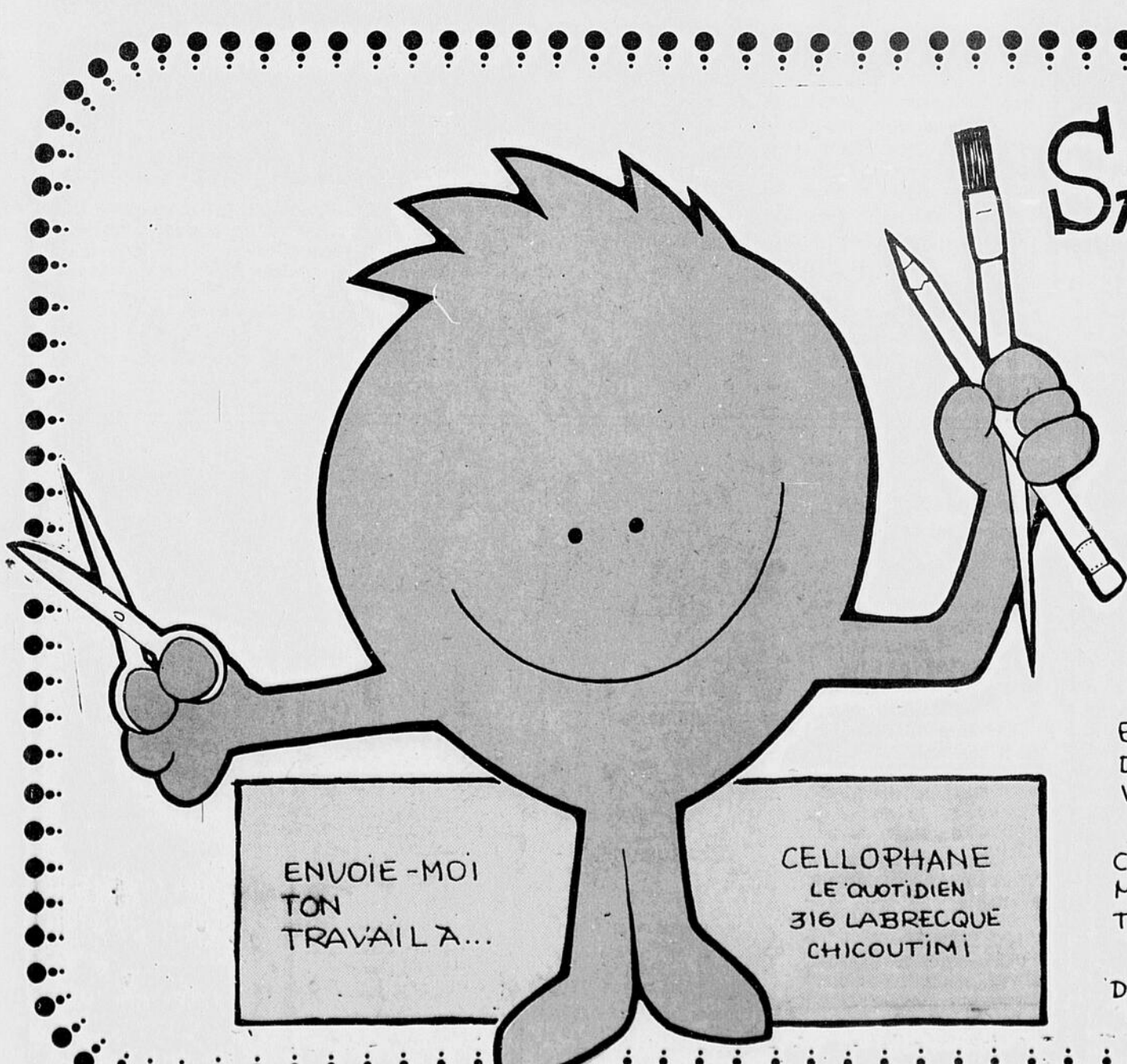
QUELLE JOIE TU AURAS DE VOIR TON CONTE IMAGÉ!

TOUT AUTRE TRAVAIL POURRA ÊTRE ÉGALEMENT CHOISI POUR PARAÎTRE DANS CETTE PAGE. TOUT EN T'AMUSANT TU POURRAS MÉRITER DE MAGNIFIQUES PRIX.

ÉCRIS-MOI RAPIDEMENT ET JE POURRAI TE PRÉSENTER UNE PAGE AMUSANTE ET INTÉRESSANTE

ENVOIE-MOI TON TRAVAIL À...

CELLOPHANE
LE QUOTIDIEN
316 LABRECQUE
CHICOUTIMI



horaire

CJPM

LUNDI, LE 5 FEVRIER

9.30	Fanfan Dédé	16.30	Les Tannants
10.00	Les Satellites	17.30	Parle parle, jase jase
10.15	Dessins animés	18.30	Studio Six
10.30	A votre service	19.00	Dominique
10.45	Bonjour madame	19.30	Le clan Beaulieu
11.30	Du coq à l'âne	20.00	L'homme de six millions
12.15	Les nouvelles du midi	21.00	Ciné-choix: "Illusions perdues"
12.30	A vous de jouer	22.30	Les nouvelles TVA
13.00	Personnalité	23.00	Dernière édition
13.30	Cinéma: "Sjango et Sartana"	23.10	Ca prend un voleur
15.30	Dessins animés	23.10	Les incorruptibles
16.00	Le monde de monsieur		

MARDI, LE 6 FEVRIER

9.30	Fanfan Dédé	16.00	Le monde de monsieur
10.00	Les Satellites	16.30	Tranquille
10.15	Dessins animés	16.30	Les Tannants
10.30	A votre service	17.30	Parle parle, jase jase
10.45	Bonjour madame	18.30	Studio Six
11.30	Du coq à l'âne	18.00	Ma socière bien-aimée
12.15	Les nouvelles du midi	19.30	Oscar et Félix
12.30	A vous de jouer	20.00	Le Saint
13.00	Personnalité	21.00	Tête d'affiche
13.30	Cinéma: "Ange pervers"	22.00	Tic tac toc
15.30	Flipper	22.30	Les nouvelles TVA
		23.00	Dernière édition
		23.10	L'homme de fer
		00.10	Hawaii 5-0

CKRS

LUNDI, 5 FEVRIER 1979

8.30	Les chevaux du soleil	18.48	Téléjournal national
9.00	En mouvement	18.53	Actualités régionales
9.15	Les Oraliens	19.00	Cinéma de 5 heures
9.30	Passé-Partout	19.30	Dans tous les cantons
10.00	Une fenêtre dans ma tête	20.00	Terre humaine
10.15	Virginie	20.30	A cause de mon oncle
10.30	Magazine-express	21.00	Télé-sélection
11.00	Les trouvaillies de Clémence	22.30	Téléjournal national et international
11.30	Au milieu du jour	22.59	Météo
12.30	Les Coqueluches	23.00	Au fil de l'actualité (3e édition)
13.31	Téléjournal	23.05	Actualités régionales
13.36	Femme d'aujourd'hui	23.12	Nouvelles du sport
14.31	D'amour et d'eau fraîche	23.22	Aux frontières du connu
15.30	Au jardin de Pierrot	23.52	Un pays, un goût, une manière
15.45	Les Chiboukias	00.22	Ce diable d'homme
16.00	Bobino		
16.30	Le Gutenberg		
17.00	Cinéma de 5 heures: "L'île des braves"		

MARDI, 6 FEVRIER 1979

8.30	Mini-Fée	18.48	Téléjournal national
9.00	En mouvement	18.53	Actualités régionales
9.15	Les cent tours de Centour	19.00	Mission Impossible
9.30	Passé-Partout	20.00	Grand-papa
10.00	Animagerie	20.30	Jamais deux sans toi
10.15	Minute Mounoute	21.01	TéléMag
10.30	Magazine-express	22.00	Au nom de la loi
11.00	Les trouvaillies de Clémence	22.30	Téléjournal national et international
11.30	Au milieu du jour	22.59	Météo
12.30	Les Coqueluches	23.00	Au fil de l'actualité (3e édition)
13.31	Téléjournal	23.05	Actualités régionales
13.36	Femme d'aujourd'hui	23.12	Nouvelles du sport
14.31	Cinéma: "Libération anticipée (Le Virginien)"	23.22	Vivre sa vie
16.00	Bobino	23.52	Ciné-policier: "Carnaval des Barbouzes"
16.30	Les Egrégories		
17.00	Cinéma de 5 heures: "L'amour mène la danse"		

CBJET

(5)

LUNDI, 5 FEVRIER

9.00	A Thought for Today	16.30	Catch Up!
9.05	CBC 6 Good Morning	17.00	The Partridge Family
9.15	The Friendly Giant	17.30	All in the Family
9.30	Quebec School Telecast	18.00	The City at Six
10.30	Mr. Dressup	19.00	The Mary Tyler Moore Show
11.00	Sesame Street	19.30	Trivia National
11.58	CBC Good Afternoon	20.00	The White Shadow
12.00	Coronation Street	21.00	M.A.S.H.
12.30	Search for Tomorrow	21.30	WKRP in Cincinnati
13.00	CBC News	22.00	Newsmagazine
13.04	The Bob McLean Show	22.30	Man Alive
14.00	Beyond Reason	23.00	The National
15.00	Take 30	23.27	The City Tonight
15.30	Celebrity Cooks	23.45	Lord Peter Wimsey
16.00	Charlie Chaplin		

MARDI, 6 FEVRIER

9.00	A Thought for Today	16.00	Charlie Chaplin
9.05	CBC 6 Good Morning	16.30	Pencil Box
9.15	The Friendly Giant	17.00	The Partridge Family
9.30	Quebec School Telecasts	17.30	All in the Family
10.00	Canadian Schools	18.00	The City at Six
10.30	Mr. Dressup	19.00	The Mary Tyler Moore Show
11.00	Sesame Street	19.30	Consumerscope
11.58	CBC 6 Good Afternoon	20.00	Happy Days
12.00	Coronation Street	20.30	The René Simard Show
12.30	Search for Tomorrow	21.00	Three's Company
13.00	CBC News	21.30	The Fifth Estate
13.04	The Bob McLean Show	22.00	Fortunes
14.00	The Edge of Night	23.00	The National
14.30	Beyond Reason	23.27	The City Tonight
15.00	Take 30	23.45	The World at War
15.30	Celebrity Cooks		

CJBR

(3)

LUNDI, 5 FEVRIER

9.00	En mouvement	15.45	Les Chiboukias
9.15	Les Oraliens	16.00	Bobino
9.30	Passé-Partout	16.30	Le Gutenberg
10.00	Une fenêtre dans ma tête	17.00	L'heure de pointe
10.15	Virginie	18.00	Ce soir régional
10.30	Magazine-express	19.00	Cosmos 1999
11.00	Les trouvaillies de Clémence	20.00	Terre humaine
11.30	Harold Lloyd	20.30	A cause de mon oncle
12.00	Vers l'aventure	21.00	Télé-sélection: "La somnambule"
12.30	Les Coqueluches	22.30	Téléjournal
13.30	Téléjournal	23.05	Téléjournal régional
13.35	Femme d'aujourd'hui	23.12	Nouvelles du sport
14.30	D'amour et d'eau fraîche	23.22	Aux frontières du connu
15.30	Au jardin de Pierrot	23.52	Un pays, un goût, une manière
		00.22	Ce diable d'homme

MARDI, 6 FEVRIER

9.00	En mouvement	16.30	Contes orientaux
9.15	100 tours de Centour	17.00	L'heure de pointe
9.30	Passé-Partout	18.00	Ce soir national
10.00	Animagerie	18.30	Ce soir régional
10.15	Minute Mounoute	19.00	Walt Disney
10.30	Magazine-express	20.00	Grand-papa
11.00	Les trouvaillies de Clémence	20.30	Jamais deux sans toi
11.30	Le monde en liberté	21.00	TéléMag
12.00	Lassie	22.00	L'Année de l'enfant
12.30	Les Coqueluches	22.30	Téléjournal
13.30	Téléjournal	23.05	Téléjournal régional
13.35	Femme d'aujourd'hui	23.12	Nouvelles du sport
14.30	Cinéma: "Dites-le avec des fleurs"	23.22	Rencontres
16.00	Bobino	23.52	Propos et confidences: "Jan Doat"
		00.22	Cinéma: "Les complices"

WEZF

(7)

LUNDI, 5 FEVRIER

6.00	Good Morning Jesus	16.30	The Merv Griffin Show
7.00	Good Morning America	18.00	World News Tonight
9.00	PTL Club	18.30	Hollywood Squares
11.00	Happy Days	19.00	The Andy Griffith Show
11.30	Family Feud	19.30	Bewitched
12.00	\$20,000 Pyramid	20.00	Salvage 1
12.30	Ryan's Hope	21.00	How the West Was Won
13.00	All my Children	23.00	The Mary Tyler Moore Show
14.00	One Life to Live	23.30	Police Story
15.00	General Hospital		
16.00	The Edge of Night		

MARDI, 6 FEVRIER

6.00	Good Morning Jesus	18.30	Hollywood Squares
7.00	Good Morning America	19.00	The Andy Griffith Show
9.00	PTL Club	19.30	Bewitched
11.00	Happy Days	20.30	Laverne and Shirley
11.30	Family Feud	21.00	Three's Company
12.00	\$20,000 Pyramid	21.30	Taxi
12.30	Ryan's Hope	22.00	Starkey and Hutch
13.00	All my Children	23.00	The Mary Tyler Moore Show
14.00	One Life to Live	23.30	Tuesday Movie of the Week: "Love Boat III"
15.00	General Hospital		
16.00	The Edge of Night		
16.30	The Merv Griffin Show		
18.00	World News Tonight		

CFCF

(11)

LUNDI, 5 FEVRIER

6.00	University of the Air	16.00	The Mad Dash
6.30	Morning Exercises	16.30	Family Feud
7.00	Canada A.M.	17.00	The Price is Right
9.00	Romper Room	18.00	Pulse
9.30	What's Cooking?	19.00	Lawrence and Shirley
10.00	The New Ed Allen Show	19.30	Co-Ed Fever
10.30	It's your Move	20.00	Salvage
11.00	The Community	21.00	Kaz
11.30	Rocket Robin Hood	22.00	What's my Line?
12.00	The Flintstones	22.30	Downright Disco
12.30	Street Talk	23.00	CTV National News
13.00	Definition	23.21	Pulse
13.30	McGowan and Co.	00.00	The Twelve Midnight Movie: "The Landlord"
14.00	The Alan Hamel Show		
15.00	Another World		

MARDI, 6 FEVRIER

6.00	University of the Air	16.00	The Mad Dash
6.30	Morning Exercises	16.30	The Family Feud
7.00	Canada A.M.	17.00	The Price is Right
9.00	Romper Room	18.00	Pulse
9.30	What's Cooking?	19.00	Grand Old Country
10.00	The New Ed Allen Show	19.30	The Patry Galant Show
10.30	It's your Move	20.00	Special Movie Presentation: "One Flew Over the Cuckoo's Nest"
11.00	The Community	23.00	CTV National News
11.30	Rocket Robin Hood	23.21	Pulse
12.00	The Flintstones	00.00	The Twelve Midnight Movie: "The Philadelphia Story"
12.30	Street Talk		
13.00	Definition		
13.30	McGowan and Co.		
14.00	The Alan Hamel Show		
15.00	Another World		

TELEVISION COMMUNAUTAIRE

(13)

LUNDI, 5 FEVRIER

8.15	Entre nous	13.00	La vie municipale à Chicoutimi
8.45	Câblo-guide	17.30	Entre nous
10.00	ONF	18.00	Câblo-guide
11.45	Câblo-guide		
12.00	Entre nous		

MARDI, 6 FEVRIER

8.15	Entre nous	8.45	Câblo-guide
9.00	Entre nous	12.00	Entre nous
12.30	Câblo-guide	17.30	Entre nous

RADIO-QUEBEC

(8)

LUNDI, 5 FEVRIER 1979

14.00	Dossiers noirs - "Le carburant miracle d'Yvan Makhonin"	18.30	Les Olympiens - "Gymnastique: femmes"
15.30	Fantaisie - "Le major Guy Grenier"	19.00	La famille Adams - "Charles Francis Adams II: Industriel (1886-1893)"
16.00	Les invités de Keith Spicer - "Interview dans une atmosphère de détente"	20.00	Le monde en guerre - "Dessins animés"

13.00	T'es bien un drôle de nom: "Valdemira Melo"	21.00	L'envers du décor - "Conseil de ville"
13.30	Contre-jour - "Trop, c'est trop"	21.30	Studio 1 - "Talk-show"



SUR LE CANAL 8 RADIO-QUEBEC
LUNDI, 5 FEVRIER 1979
LE MONDE EN GUERRE: "L'étoile rouge".
Deuxième Guerre mondiale 39-45. Cette semaine, l'histoire de la Russie en guerre, seule, et de la perte de 20 millions de militaires et de civils.
DIFFUSION: lundi 20h00, en reprise mardi, 14h30.

Disponible des services à 545-1112
Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

arts et spectacles

Romy Schneider et Michel Serrault consacrés meilleurs acteurs 1978



Romy Schneider

PARIS (Reuter) — Romy Schneider et Michel Serrault ont été consacrés samedi soir meilleurs acteurs 1978 au cours de la nuit des Césars présentée salle Pleyel à Paris.

Ils ont été distingués pour leurs rôles dans "Une histoire simple", de Claude Sauter, et "La cage aux folles", d'Edouard Molinaro.

Les Césars des meilleurs "seconds rôles" féminins et masculins sont revenus à Stéphane Audran pour son interprétation dans "Violette Nozires", et à Jacques Villaret, interprète de "Robert et Robert".

Mais le triomphateur de cette soirée présidée par Charles Vanel a été sans conteste Christian de Calonge — avec deux Césars obtenus pour "L'argent des autres" — consacré meilleur réalisateur du meilleur film.

Enfin, "L'arbre aux sabots" d'Elmano Olmi a été distingué comme le meilleur film étranger.

Avec "Torrentiel"

Un huitième lancement pour Morency

QUEBEC (PC) — Il y a eu aux Editions françaises un événement littéraire qui a attiré beaucoup de monde: Pierre Morency lançait "Torrentiel", son huitième livre de poésie.

Il y avait beaucoup d'amateurs présents, écrivains et lecteurs, dont le poète Gaston Miron, venu de Montréal spécialement pour la circonstance, car Pierre Morency représente "gros" à Québec et au Québec.

Réalisations

C'est en effet Pierre Morency qui a réalisé par exemple les textes et la présentation des populaires séries radiophoniques "Le bestiaire de l'été" et "Les grands aliments".

(Radio-Canada MF). Au théâtre, l'adaptation de la pièce fameuse "Charbonneau et le Chef" (avec Paul Hébert), c'est de lui.

Il est aussi un des directeurs et fondateurs (1976) de l'Union des écrivains du Québec.



SOSIE — L'acteur John Murat, qui personnifie Clark Gable dans "Rainbow", film produit pour la télévision par la chaîne NBC, reste perplexe devant la statue en cire du célèbre acteur américain. Cette statue représentant Clark Gable dans le rôle de Rhett Butler est en montre au Musée de cire d'Orlando, Flo.

Vols d'objets d'art

TORONTO (PC) — La ville de Toronto est en train de devenir la proie de voleurs d'objets d'art qui ont la haute main sur un réseau international de vol en la matière. Les peintures et d'autres pièces artistiques volées à Toronto sont envoyées à New York, et de là en Suisse ainsi que dans d'autres pays européens.

C'est ce que soutiennent des Américains. Aux Etats-Unis, le FBI publie une statistique qui montre que les victimes des vols ont moins d'une chance sur 10 de recouvrer leurs objets d'art.

Des trésors ont été volés récemment dans des musées canadiens, par exemple des travaux de Henry Moore, de A. Y. Jackson, de Pablo Picasso et de Cornelius Krieghoff.

Mais la police, les propriétaires de galeries et les directeurs de musées, aussi bien à Toronto qu'ailleurs au pays, n'aiment pas trop parler de cette situation, "de crainte", dit A. E. Traynor, de créer la sorte de climat, que, justement, nous voulons éviter". A. E. Taylor est le directeur des services de sécurité de six musées nationaux.

cinéma

ALMA "Mon premier amour" — "Attachez vos ceintures"	Cinéma II "Le pirates des Caraïbes"	l'amour" — "Mains douces, lèvres chaudes" — "Vacances sans maillot"
Canadien "L'empire du Grec" — "SS le cobra"	Cinéma III "Vol au-dessus d'un nid de coucou" — "Guerre et amour"	MISTASSINI Orphéon "L'empire du Grec" — "L'odyssée du Hindenburg"
BAGOTVILLE SAGUENAY "L'empire du Grec" — "Le flic se rebiffe"	DOLBEAU Météore	LA GROSSE MACHINE
CHICOUTIMI Capitol "Mon premier amour" — "Trois supers gars passent à l'attaque"	Centre "Emmanuelle en Amérique"	LUNDI Après-midi Café patinage pour dames 1h00 à 4h00 \$1.00 avec patins Soirée CJMT 19h00 à 23h00 \$1,50 patins gratuits 543-9933
Cartier "La clinique des plaisirs" — "Les machines à sous" — "Plaisirs pervers"	Elysée "Les esclaves de	PROGRAMME Prix surprise tous les soirs Lundi: (19h00 à 23h00

Mécontentement des francophones

Le démographe Castonguay dénonce la politique linguistique du gouvernement

OTTAWA (PC) — Selon un démographe de l'Université d'Ottawa, le Canada aurait plus de chance de survivre comme entité politique si les gouvernements reconnaissent enfin que le français doit être la langue de communication indispensable au Québec et en Acadie, alors que l'anglais doit dominer ailleurs au pays.

Dans un article qu'il publie aujourd'hui dans la revue "Politique et analyse" de l'Université de Guelph, en Ontario, le professeur Charles Castonguay, qui étudie depuis longtemps la situation des minorités au Canada, dénonce la politique linguistique du gouvernement Trudeau.

Il affirme que l'attitude actuelle du gouvernement canadien ne peut qu'exacerber le mécontentement des francophones du Québec et de la partie acadienne du Nouveau-Brunswick. En tant que démographe, il en vient à recommander la division du Canada en deux terri-

res linguistiques, puisque selon lui, la situation des minorités de langue française au Canada anglais a atteint le point de non-retour.

Reconnaître la situation

L'auteur de l'article ne définit pas clairement les droits linguistiques dans ces deux territoires, mais il parle de la nécessité de reconnaître la situation actuelle, soit la dualité linguistique.

C'est ainsi qu'il voit le Canada, où la capitale serait bilingue, mais où il serait nécessaire de pouvoir communiquer en français au Québec et en Acadie, et en anglais ailleurs au pays.

M. Castonguay précise que la politique de bilinguisme institutionnel au Canada était voué à l'échec dès le départ, justement parce que le premier ministre Trudeau qui l'a mise de l'avant, n'a jamais reconnu la dualité linguistique du Canada.

"À la suite du rapport final de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, le jeune gouvernement Trudeau déjà obsédé par le mouvement d'indépendance du Québec qui était alors marginal, a choisi d'adopter une politique linguistique pour exprimer l'unité canadienne de façon symbolique..." souligne l'auteur. Il reproche au premier ministre Trudeau d'avoir toujours craint qu'une politique de bilinguisme territorial mènerait inexorablement à la séparation.

M. Castonguay démontre que, dès 1971-73, le gouvernement fédéral avait entre les mains des études sérieuses sur la situation des minorités qui déjà montraient hors de tout doute la polarisation linguistique au pays.

"Les gouvernements du Québec ont reconnu cette situation au cours des dernières années et se sont assurés la survie et la viabilité du français, du moins chez

eux, en adoptant une politique de bilinguisme territorial qui rendra la connaissance du français presque indispensable pour tous les Québécois à l'avenir", rappelle-t-il.

Le professeur de l'Université d'Ottawa salue la lucidité du Québec et ne peut s'empêcher de faire remarquer le peu de réalisme des politiques linguistiques du fédéral.

Il rappelle que le taux d'exogamie est particulièrement élevé chez les jeunes francophones du Canada anglais et que ces mariages mixtes entraînent presque toujours l'anglicisation et l'assimilation.

Cependant, les politiques linguistiques du fédéral n'ont jamais traduit les craintes réelles des minorités francophones, précise M. Castonguay.

Pourtant les données qu'il analyse, à partir des chiffres du recensement de 1971, démontrent que ces craintes étaient fondées.

Il rappelle qu'en 1971 pas moins de 100,000 person-

nes ont avoué que leur langue maternelle était le français, mais qu'elles ne pouvaient converser qu'en anglais.

De plus dans une ville comme Ottawa, où on retrouve une grande proportion de francophones, 10 pour cent des jeunes couples qui avaient tous deux le français comme langue maternelle, avouaient qu'ils avaient adopté l'anglais comme langue de communication au foyer.

Ce phénomène de transfert linguistique n'est pas le propre des minorités francophones, indique M. Castonguay, puisque jusqu'au milieu des années 1970, il existait le même problème au Québec.

En 1971, 75,000 Québécois ayant le français comme langue maternelle avaient adopté l'anglais comme langue d'usage au foyer.

Par contre, seulement 50,000 anglophones avaient choisi le français comme langue de communication au foyer.



LES RENES — Le premier ministre Trudeau écoute intéressé le cours de conduite qu'un conducteur de "sulky" donne à son fils Sacha. Sur la surface glacée du Canal Rideau se tenaient hier des courses de chevaux. (Photolaser PC)

Minorités de langue française

Des chances de survie de plus en plus minces

OTTAWA (PC) — Le taux d'exogamie au Canada anglais a atteint des proportions telles qu'il est en train de signer l'arrêt de mort des minorités de langue française.

S'il arrive que les mariages entre francophones et anglophones sont parfois durables, il n'en reste pas moins que ces unions donnent presque toujours des enfants qui auront l'anglais comme langue maternelle.

Cette situation qui va en s'accroissant partout au Canada sauf en Acadie et au Québec, fait dire au démographe de l'Université d'Ottawa, M. Charles Castonguay, que "les minorités de langue française ont atteint un point de non-retour".

En effet, une étude qu'il vient de publier dans la revue "Politique et analyse", démontre que le taux d'exogamie, soit le mariage entre francophones et anglophones chez les jeunes, dépasse 50 pour cent dans certaines provinces du Canada.

Les mariages mixtes

"Un groupe linguistique ne peut espérer survivre lorsqu'il est ainsi miné de l'intérieur", explique le professeur Castonguay dans cette revue de l'Université de Guelph, en Ontario.

Les chiffres compilés par ce démographe depuis plusieurs années sont éloquentes et prennent une dimension nouvelle à la lumière des recommandations de la Commission Pépin-Robarts qui a in-

diqué qu'il serait préférable que ce soient les provinces et non le fédéral, qui déterminent les droits de leurs minorités linguistiques.

M. Castonguay précise qu'il est évident que les chances de survie des minorités de langue française sont plutôt minces alors que les mariages mixtes produisent plus souvent qu'autrement des enfants anglophones.

"Des le départ la minorité francophone perd une grande partie des générations à venir", explique-t-il.

A partir des chiffres obtenus lors du recensement de 1971, les études démontrent que le taux d'exogamie chez les jeunes est de 13 pour cent au Nouveau-Brunswick, 35 pour cent en Ontario et 68 pour cent en Colombie-Britannique.

Le fait que chez chaque minorité le taux d'exogamie est le plus élevé justement chez le groupe d'âge le plus jeune laisse prévoir des taux d'anglicisation futurs encore plus importants, a déjà expliqué M. Castonguay, puisque tout porte à croire que les jeunes francophones minoritaires qui s'étaient mariés en 1971 ont suivi les mêmes tendances que leurs aînés.

Des chiffres déjà publiés ont montré que le taux d'exogamie est passé de 5 pour cent chez les plus de 65 ans au Nouveau-Brunswick à 13 pour cent chez les moins de 24 ans.

On assiste au même phénomène en Ontario, où le taux est passé de 17 pour

cent chez les plus de 65 ans à 35 pour cent chez les jeunes.

M. Castonguay se penche sur les cas des minorités de langue française les plus importantes, c'est-à-dire celles du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario et démontre que dans les régions du sud de ces deux provinces, la partie est définitivement perdue.

M. Castonguay explique que dans ces deux régions les mariages linguistiquement homogènes sont désormais l'exception plutôt que la règle.

Le taux d'exogamie chez les jeunes est de 50,6 pour cent au sud et à l'ouest du Nouveau-Brunswick contre 53,1 pour cent dans le sud ontarien.

L'étude du démographe indique que le taux d'exogamie linguistique chez les francophones de l'est ontarien (où l'on retrouve la majorité des Franco-Ontariens) a passé de 10 à 25 pour cent en l'espace d'une quarantaine d'années.

Il n'y a pas que le mariage entre francophones et anglophones qui produise des enfants de langue anglaise.

Bilinguisme

En effet, M. Castonguay révèle qu'il y a à Ottawa et à Sudbury (pour tant deux villes où les francophones se retrouvent en assez grand nombre) environ 10 pour cent des couples dont les deux conjoints sont de langue maternelle française qui ont déclaré en 1971 avoir l'anglais comme principale langue d'usage au foyer.

"La région acadienne au Nouveau-Brunswick se découpe très nettement de ces sombres perspectives", écrit le professeur de l'Université d'Ottawa. Le taux d'exogamie pour chaque groupe d'âge y

est encore relativement faible, même chez les plus jeunes, où il est de 9,4 pour cent.

De plus, au Nouveau-Brunswick, environ 20 pour cent des couples qui n'ont pas la même langue maternelle choisissent le français comme langue d'usage au foyer.

"L'avenir acadien dans cette région demeure tout à fait intéressant", affirme M. Castonguay.

Ce dernier en vient d'ailleurs à la conclusion que seule l'adoption d'une politique de bilinguisme territorial peut apporter une solution à ces problèmes.

Ainsi, il préconise dans l'article publié dans "Politique et analyse" que l'Acadie et le Québec soient un territoire où le français est indispensable, que la région de la capitale nationale soit bilingue et que le reste du Canada soit anglais.

Ce n'est pas là une recommandation qui recevrait l'assentiment des minorités qui vivent hors Québec, évidemment.

La semaine dernière, le président de la Fédération des francophones hors Québec (qui dit représenter un million de personnes), M. Paul Comeau, réaffirmerait le désir des collectivités de langue française de survivre.

Il dénonçait ainsi la recommandation de la Commission Pépin-Robarts qui veut que ce soient les provinces qui s'occupent de garantir les droits des minorités.

"Quel droit ont-ils de juger la valeur de survie de nos collectivités, de dire si nos collectivités sont viables ou non?" a-t-il demandé en parlant des membres de la Commission Pépin-Robarts. Il a soutenu que ce sont ces collectivités qui décideront de leur avenir et non "les commis-voyageurs de l'unité canadienne".



VICTIME D'ECLIPSE — Beverly Nicholson ne laissera pas son fils Mark, à droite, faire la même erreur qu'elle a faite il y a 16 ans quand elle a regardé directement une éclipse du soleil. L'enseignante de maternelle de 34 ans de Vancouver est devenue partiellement aveugle quand l'éclipse a endommagé les rétines de ses yeux. (Photolaser PC)

William Teron

La main haute en matière de politique d'habitation

OTTAWA (PC) — Spécialiste de la construction domiciliaire et hôtelière ainsi que de l'aménagement urbain, de surcroît millionnaire, William Teron a été, au cours des six dernières années, le guide du gouvernement fédéral en matière de politique d'habitation et, aujourd'hui, il dit qu'il retourne dans l'entreprise privée de la construction, mais que, cette fois-ci c'est sur le marché international.

Il précise qu'il a mis au point une méthode de production par une usine d'une maison préfabriquée qui peut être érigée en une seule journée.

Il projette de breveter son invention dans les pays en voie de développement et de conserver son poste de président du Conseil d'administration de la Société centrale d'hypothèques et de logement, poste qu'il occupe depuis 1973. Il dit qu'il travaillera à la société sur une base de temps partiel et qu'il n'y aura en l'occurrence aucun conflit d'intérêts, puisque toutes les ventes de sa compagnie seront faites en dehors du Canada.

Débuts

Agé de 46 ans, William Teron est né à Gardenton, au Manitoba. A 19 ans, il commençait à travailler comme dessinateur. C'était en 1951, au ministère des Transports.

Peu de temps après, il était à l'emploi, comme designer, d'une société privée de construction d'habitations, et, en 1955, il fonda sa propre compagnie, William Teron et Associés.

Cette compagnie a construit des centaines de maisons dans la région d'Ottawa, notamment les premières phases de Kanata, une mini-ville située à une quinzaine de milles à l'ouest de la capitale. Une autre société à lui, Urbanetics, a construit à Ottawa deux hôtels de grande

classe qui ont été par la suite vendus aux chaînes Sheraton et Delta.

Teron ne donne pas de chiffre précis sur sa fortune, mais il dit qu'elle se situe "certainement dans les millions".

Il dit que comme président du conseil d'administration, de la Société centrale d'hypothèques et de logement, il aura autorité sur un groupe de ligne d'action comprenant environ 70 personnes et que le président de la société, Ray Hession, aura la haute main sur le fonctionnement quotidien de cette société de la Couronne.

Une ou deux anicroches

LONDON, Ontario, (PC) — Depuis trois ans, les facteurs ne tiennent pas compte des indications "local-régional-national" sur les boîtes aux lettres et le courrier est livré partout de la même façon.

C'est le président du syndicat des postiers, M. Jean-Claude Parrot, qui l'a révélé vendredi, comme exemple de mauvaise administration au ministère des Postes.

PME au pays Quatre-vingt p.c. de tous les emplois

TORONTO (PC) — Selon M. John Bulloch, président de la Canadian Federation of Independent Business, la petite entreprise a créé l'an dernier 329,000 emplois, soit 80 pour cent de tous les nouveaux emplois au Canada.

entreprises au Canada, soit des entreprises qui embauchent 20 salariés ou moins.

Et pourtant, les petites entreprises ne sont pas reconnues par les dirigeants de l'économie, puisqu'on leur refuse les emprunts dont elles ont besoin, on les surcharge d'impôts et on leur impose une paperasserie gouvernementale.

Selon la CFIB, sept sur 10 des petites entreprises périssent au cours des cinq premières années.

La petite entreprise fournit du travail à environ deux millions de Canadiens et elle produit annuellement 20 pour cent de la richesse en marchandises et en services.

Il y a 600,000 petites

LES CINÉMAS FRANCE FILM

L'histoire d'amour qui fascina le monde entier. **Jacqueline Bisset** **Anthony Quinn**
L'EMPIRE du GREC
version française de "THE GREAT TYCOON"
place du royaume 1 centre saguenay

GALACTICA POUR TOUS
Le Pirate des Caraïbes 2e sem.
LORNE GREENE
place du royaume 2 RICHARD HATCH DIRK BENEDICT

Le film le plus marquant des dix dernières années
VOL AU-DESSUS D'UN MID DE COUCOU 14 ANS
GUERRE ET AMOUR 3e sem.
place du royaume 3 JACK NICHOLSON

la CLINIQUE des PLAISIRS 18 ANS
cartier
PLUS Les machines à sous
Plaisirs pervers

Tous les hommes croient leur mère immortelle.
non freme amour c'est le Love Story français. POUR TOUS
place du royaume 4 capitol
TROIS SUPER GARS PASSENT à L'ATTAQUE bellevue

incroyablement 18 ANS
LES ESCLAVES AUDACIEUSES
DE L'AMOUR VACANCES SANS MAILLOT
place du royaume 5 mains douces
LÈVRES CHAUDES élysée

canada en bref

Davis dans le référendum

TORONTO — Dans une interview exclusive au journal "La Presse", le premier ministre ontarien, William Davis, a déclaré qu'il était prêt à intervenir dans la campagne référendaire au Québec.

Le premier ministre a précisé son engagement personnel dans cette campagne, en raison de son aspiration à voir les droits et les revendications du Québec reconnus dans une nouvelle constitution canadienne, sans que le Québec ait à quitter le Canada.

Le PC aurait le sien

OTTAWA — Même s'il demeure fermement opposé à la loi autorisant la tenue d'un référendum fédérale votée cette semaine aux Communes, le Parti conservateur organisera son propre référendum si celui du Québec s'avérait malhonnête.

C'est ce qu'a affirmé à Ottawa le critique conservateur en matière constitutionnelle, Flora Macdonald, qui soutient que la nouvelle loi menace la démocratie parlementaire et le système fédéral.

Hepher démissionne

HALIFAX — Le président de la compagnie "Maritime Life Assurance", Michael Hepher, a annoncé sa démission.

M. Hepher a expliqué qu'il deviendra directeur de la "Abbey Life" à Bournemouth, dans son pays d'origine, l'Angleterre.

M. Hepher, le plus jeune président de compagnie d'assurance au Canada, quittera le poste qu'il occupait depuis neuf ans au mois de mai, à l'occasion de la réunion annuelle de la compagnie. Il était également président de la Chambre de commerce de Halifax.

Salaires en retard

TORONTO — Alors que les profits de plusieurs compagnies se sont considérablement accrues au cours des neuf derniers mois, les augmentations de salaires des travailleurs canadiens n'ont pas suivi la montée de l'inflation.

C'est ce qu'a déclaré le ministre fédéral du Travail, Martin O'Connell en ajoutant que le gouvernement fédéral aurait tort d'attribuer aux seules hausses de salaire la reprise de l'inflation après la fin des contrôles des salaires et des prix.

M. O'Connell participait à la réunion de l'Association libérale du district électoral de Toronto.

Problèmes de la pluie

BAIE VERTE, T.-N. — La pluie verglaçante qui s'est abattue ces derniers jours au nord de Terre-Neuve a causé sensiblement les mêmes problèmes qu'ont connus récemment les autres provinces maritimes.

Un député libéral de la province, Tom Rideout, a déclaré à Baie Verte que la plupart des municipalités de cette région étaient dans une situation précaire à cause de la mauvaise température. Il a précisé qu'une panne d'électricité sévissait dans la région depuis 5h30, vendredi après-midi.

Un porte-parole de l'Hydro-Terre-Neuve a déclaré que la situation était difficile à contrôler étant donné le verglas qui continuait à s'accumuler sur les fils.

Entente minière

WILLIAMS LAKE, Colombie-Britannique — La compagnie "Gibraltar Mines" de Colombie-Britannique, et la "Canadian Association of Mining and Allied Workers" ont conclu une entente qui pourrait mettre fin à une grève qui paralyse la mine de cuivre depuis plus de huit mois.

C'est ce qu'a annoncé le ministre du Travail de cette province, Allan Williams, qui est intervenu personnellement dans le conflit.

L'accord doit être ratifié à une date ultérieure par les 400 membres du syndicat, qui faisaient face à un lock-out depuis le 26 mai.

Voitures banalisées

TORONTO (PC) — Le commissaire Harold Graham a annoncé, au cours du week-end, que la Sûreté provinciale de l'Ontario va commencer, lundi, à se servir de voitures banalisées munies de radar pour prendre les automobilistes en défaut.

A venir jusqu'à maintenant, a rappelé le commissaire Graham, l'appareil de radar se trouvait dans la voiture de police officielle, avec feu à éclipser.

Le but de la nouvelle mesure, a-t-il expliqué, est de réduire les accidents sur les routes, car on a constaté récemment une recrudescence des infractions, notamment de la vitesse.

Bateau

TORONTO (PC) — Le quotidien torontois The Globe and Mail rapportait vendredi que cinq femmes, dont certaines sont les épouses d'industriels canadiens bien connus, ont flotté pendant une heure dans la mer des Caraïbes, la semaine dernière, avant d'être secourues par la garde côtière américaine après que leur bateau eût pris feu et eût coulé.

Selon le journal, le croiseur Deep Star, mesurant 19 mètres et appartenant à M. Donald Willmot, président du cartel Molson Breweries Ltd., avait à son bord Mme Willmot, quatre invitées et le capitaine.

Le bateau a coulé avec une telle rapidité que le capitaine n'a pas eu le temps de mettre à la mer les canots de sauvetage, selon un porte-parole de la garde côtière américaine.

Manuel craint la division des pêcheurs

HALIFAX (PC) — Le Syndicat des pêcheurs des Maritimes a fait savoir, vendredi, qu'il s'opposait à ce que les provinces aient une plus grande juridiction sur les pêches.

Pour M. Harold Manuel, président du SPM, une telle mesure ne ferait que diviser les pêcheurs. Et c'est pourquoi le syndicat, dans un télégramme aux premiers ministres fédéral et provinciaux des Maritimes, a demandé que la juridiction "demeure entre les mains du gouvernement fédéral".

Le SPM compte environ 1,500 membres au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. John Buchanan, a déjà annoncé son intention de réclamer un plus grand pouvoir des provinces sur les pêches, à l'occasion de la conférence constitutionnelle des premiers ministres, à Ottawa, lundi et mardi.

La visite de Raymond Barre

Une suite logique au voyage de Lévesque

PARIS (AFP) — Le premier ministre français, M. Raymond Barre, entreprend jeudi un voyage officiel de six jours à Ottawa et au Québec, à propos duquel on précise, dans son entourage, qu'il s'agira d'abord d'une "visite d'Etat à Etat, ensuite d'une visite de travail".

En se rendant pour deux jours, les 8 et 9 février dans la capitale fédérale du Canada, M. Barre répond en effet à l'invitation qu'avait adressée, dès 1974, M. Pierre Elliott Trudeau au premier ministre français à l'époque, M. Jacques Chirac.

En revanche, son séjour dans la province de Québec, du 11 au 13 février, revêt un caractère quasi institutionnel: il avait été décidé lors de la visite à Paris de M. René Lévesque, en novembre 1977, qu'à l'avenir le Québec et la France tiendraient des rencontres annuelles au niveau des premiers ministres.

Entre Ottawa et Québec, M. Barre, qui sera le premier chef de gouvernement français à se rendre en visite officielle au Canada depuis 1957, aura un week-end à caractère privé qu'il partagera entre la région outaouaise et la région de Montréal.

On insiste beaucoup, dans l'entourage de M. Raymond Barre, sur la volonté d'équilibre qui a présidé à l'organisation des deux visites, équilibre conforme au principe de "non ingérence, mais non indifférence", auquel se réfère la France dans sa politique vis-à-vis du Canada et du Québec.

Cela signifie précisément, indique-t-on à l'hôtel Matignon, que sans s'ingérer dans les problèmes institutionnels de caractère intérieur, la France ne peut rester indifférente devant une communauté francophone de six millions de personnes.

On est d'autant plus prudent à cet égard, du côté français, que la visite de M. Barre survient à un moment délicat pour le Canada, puisque M. Trudeau devra affronter des élections difficiles d'ici à l'automne et que les Québécois, de leur côté, sont déjà mobilisés en prévision du futur référendum sur la souveraineté-association.

A Ottawa, le premier ministre français aura avec M. Trudeau un échange de vues sur les grandes affaires internationales, économiques et diplomatiques. Les deux hommes d'Etat auront également des conversations bilatérales sur le développement des échanges économiques entre la France et le Canada qui ne représentent actuellement



Raymond Barre

ques. Les deux hommes d'Etat auront également des conversations bilatérales sur le développement des échanges économiques entre la France et le Canada qui ne représentent actuellement

qu'environ un pour cent de leur marché respectif.

L'économie

A cette occasion, M. Barre fera notamment part à son homologue canadien du désir de la France de participer à la mise en valeur des gisements de gaz de l'Arctique.

Au Québec, MM. Barre et Lévesque dresseront le bilan de la coopération franco-québécoise pour en apprécier les résultats et envisager de nouvelles orientations. L'accent sera mis sur les actions susceptibles d'entraîner des retombées économiques, notamment dans le domaine de la petite et moyenne entreprise.

Trois ministres accompagnés de leurs épouses — Mme Raymond Barre sera également du voyage — accompagneront le premier ministre français au Canada: MM. Jean-Philippe Lecat, ministre de la Culture et de la Communication, Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, et Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Industrie.

Article dénoncé

SAINT-JEAN, N.-B., (PC) — Un pasteur de Saint-Jean a blâmé le "Telegraph Journal", au cours du week-end, pour avoir encarté le "Weekend Magazine".

On trouve dans ce magazine un article illustré sur l'histoire du strip-tease. Selon le pasteur Gerald Morgan, le strip-tease a toujours fait partie du "côté maladi" de la société et il ne comprend pas qu'un journal de famille publie de telles choses.

Le pasteur Morgan ne s'opposerait pas, cependant, à un tel article dans

un magazine réservé aux adultes.

Sept des 21 journaux canadiens qui insèrent habituellement "Weekend Magazine" ont refusé de le faire à cause de l'article sur le strip-tease.

Ce sont: Lethbridge Herald, Peterborough Examiner, Kingston Whig-Standard, Windsor Star, Kitchener-Waterloo Record, Brantford Expositor et St. Catharines Standard. Rédigé à Toronto mais publié à Montréal, le "Weekend Magazine" a un tirage de 1.7 million.

Offres patronales rejetées

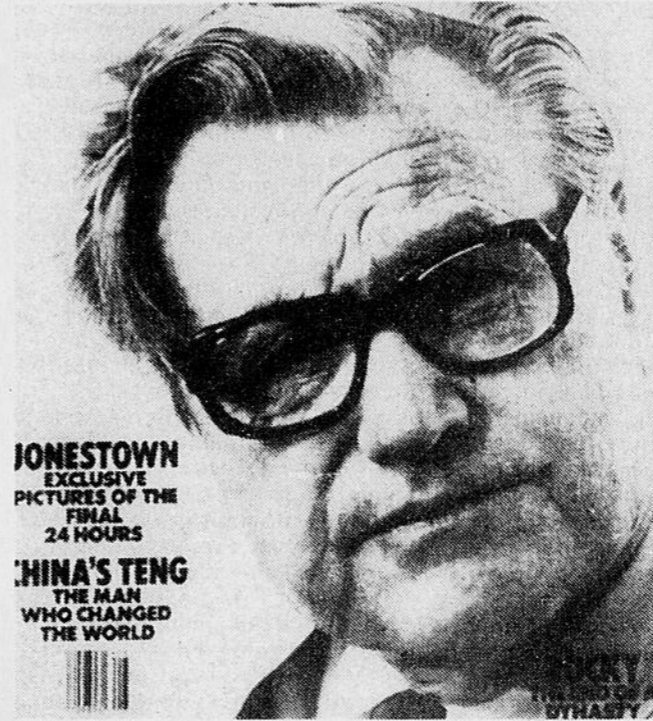
TORONTO (PC) — Un comité de stratégie syndicale a rejeté, dimanche, les offres de l'industrie pétrochimique au Canada.

Le syndicat représente 12,000 salariés de l'industrie pétrochimique au Canada.

Le syndicat pourra légalement faire la grève après la conciliation, le 9 février.

M. Neil Reimer, dirigeant syndical a dit que la meilleure offre a été faite par Husky Oil, propriété d'Alberta Gas Trunk Line, avec des hausses salariales de 7.5 pour cent la première année et sept pour cent la deuxième.

Le syndicat représente 12,000 salariés de l'industrie pétrochimique au Canada.



JONESTOWN EXCLUSIVE PICTURES OF THE FINAL 24 HOURS 'HINA'S TENG THE MAN WHO CHANGED THE WORLD'



PATTY HEARST HER LAST DAYS IN THE WORLD

NOUVEAU LOOK — Un précédent pour la presse américaine, le magazine Look aura désormais une saveur régionaliste. Patty Hearst apparaîtra sur la page couverture de l'édition qui sera distribuée sur la côte ouest,

alors que Nelson Rockefeller fera la "une" de l'édition atlantique. Cependant, la matière rédactionnelle restera la même.

(Photolaser PA)

Monique Bégin honorée par la Société canadienne de recherches cliniques

MONTREAL (PC) — Parce qu'elle a réussi à mettre la recherche médicale à l'abri des fluctuations des subventions, grâce à un programme de financement de cinq ans, Mme Monique Bégin, ministre de la Santé nationale, a reçu dimanche, le prix du mérite exceptionnel de la Société canadienne de recherches cliniques.

Sur la foi d'une étude réalisée par le nouveau président du Conseil de recherches médicales, le docteur René Simard, le cabinet a pu prendre connaissance de l'état véritable de la recherche médicale canadienne et de son évolution future en fonction des diverses politiques de financement qui ont été adoptées.

Le cabinet n'a pas retenu la solution

mise de l'avant dans ce document sur lequel Mme Bégin ne tarit pas d'éloges et qu'elle rendra bientôt public mais il s'est rabattu sur une "hypothèse médiane" moins onéreuse, a expliqué le ministre de la Santé.

En vertu de la formule adoptée au début décembre, la recherche médicale canadienne verra son financement accru à chaque année, d'ici 1983, sur la base de l'inflation et de la hausse réelle du Produit national brut (moins un pour cent). Pour les besoins de la cause, on retient le taux d'inflation valable pour l'ensemble des achats gouvernementaux mais un indice plus valable pourra le remplacer au besoin.

Grâce à cette formule, le Conseil de recherches médicales du Canada verra son

budget passer de \$63 millions à près de \$69 millions pour l'année budgétaire 79-80. Si cette formule avait été en vigueur depuis 1970, le budget du conseil serait maintenant de l'ordre de \$83 millions.

Mme Bégin a aussi souligné que ce financement garanti est un "minimum" et que des budgets supplémentaires pourraient être débloqués pour tenir compte d'efforts accrues à consentir dans des "domaines de priorité nationale" encore à définir.

Puisque notre objectif est de stabiliser l'effort de recherche, il est évident que ces montants supplémentaires devraient être intégrés formellement au budget du conseil et augmentés ensuite à chaque année du pourcentage prévu, a souligné Mme Bégin.

SANG +
DONNÉ:
VIE SAUVÉE
Un autre don

au Québec, on vit en français

De plus en plus, au Québec, les entreprises et l'administration publique fonctionnent en français. Rien de plus normal: le français est la langue de la majorité.

La Charte de la langue française a institué la Commission de surveillance de la langue française pour veiller à l'observation de la loi et, par le fait même, assurer le

respect des droits linguistiques fondamentaux des citoyens québécois.

Pour réaliser cet objectif, la Commission veut collaborer avec tous les secteurs de la vie économique et sociale dans l'application réaliste, juste et raisonnable de la Charte. Il est donc essentiel pour la Commission de pouvoir compter sur la vigilance de tous.

La Commission de surveillance de la langue française est un organisme de protection au service du citoyen québécois. Son importance est à la mesure du désir collectif des Québécois de vivre en français.